

PROVINCE DE LUXEMBOURG

ARRONDISSEMENT DE
MARCHE-EN-FAMENNE

COMMUNE

de

N A S S O G N E



R A P P O R T

accompagnant le budget de l'exercice 2015,
en application de l'article L1122-23 du Code de la
Démocratie locale et de la Décentralisation.

A l'attention des membres du Conseil communal

Le Collège communal a l'honneur de vous présenter, en exécution de l'article 1122-23¹ du Code de la démocratie locale, la synthèse sur la situation de l'administration et des affaires de la commune.

¹ Art. L1122-23.

Au plus tard sept jours francs avant la séance au cours de laquelle le conseil communal est appelé à délibérer du budget, d'une modification budgétaire ou des comptes, le collège remet à chaque conseiller communal un exemplaire du projet de budget, du projet de modification budgétaire ou des comptes.

Le projet est communiqué tel qu'il sera soumis aux délibérations du conseil, dans la forme prescrite et accompagné des annexes requises pour son arrêt définitif, à l'exception, pour ce qui concerne les comptes, des pièces justificatives. Le projet de budget et les comptes sont accompagnés d'un rapport.

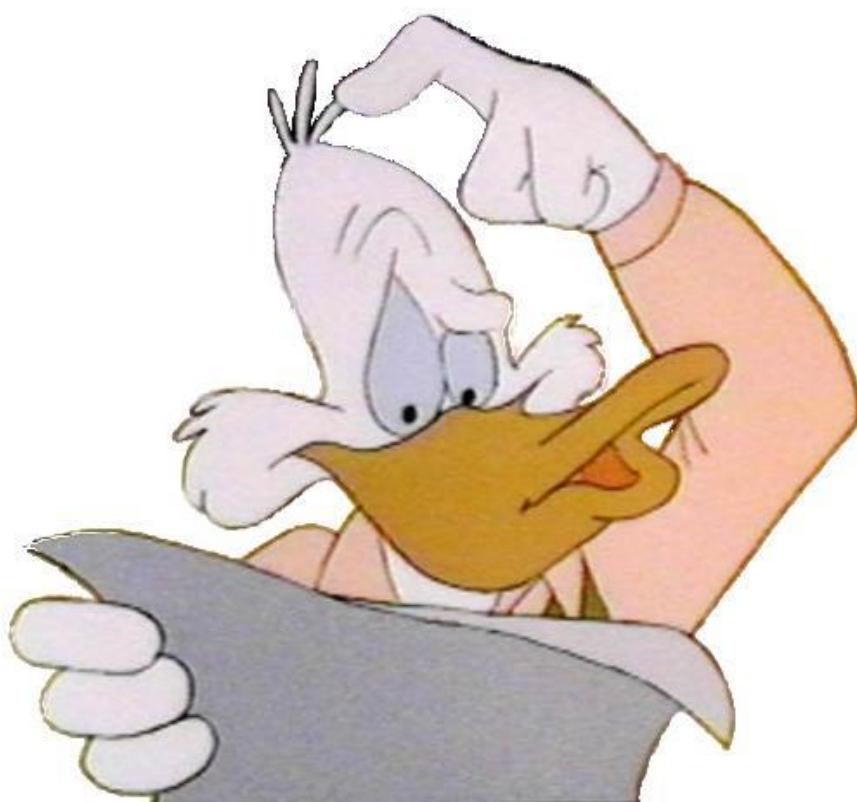
Le rapport comporte une synthèse du projet de budget ou des comptes. En outre, le rapport qui a trait au budget définit la politique générale et financière de la commune *et synthétise la situation de l'administration et des affaires de la commune ainsi que tous éléments utiles d'information*, et celui qui a trait aux comptes synthétise la gestion des finances communales durant l'exercice auquel ces comptes se rapportent.

La séance du conseil communal est publique.

Avant que le conseil délibère, le (*collège communal*) commente le contenu du rapport.

ELEMENTS de METHODE et INTRODUCTION

Le Code de la démocratie locale précise en son article 1122-23 que le rapport annexé au budget comprend une synthèse du projet de budget, en outre il définit la politique générale et financière de la commune et "*synthétise la situation de l'administration et des affaires de la commune ainsi que tous éléments utiles d'information*". Rien ne permet de déterminer ce qu'est "la situation de l'administration". Cette édition 2014 du rapport, au-delà de l'habituelle compilation des données chiffrées, met plus particulièrement l'accent sur les enjeux communaux qu'appréhende chaque service.



1. SYNTHÈSE DU PROJET DE BUDGET

RELEVÉ RECAPITULATIF DU BUDGET ORDINAIRE 2015 - DEPENSES :

Fonctions	Personnel 000/70	Fonctionnement 000/71	Transferts 000/72	Dette 000/7x	Total 000/73	Prélèvements 000/78	Total 000/75
	0	0	0	0	0	0	0
009 Recettes & dépenses générales	0	0	1 137,00	16 124,97	17 261,97	0	17 261,97
019 Dette générale	0	0	0	0	0	0	0
029 Fonds	0	0	0	0	0	0	0
049 Impôts et Redevances	0	0	3 250,00	0	3 250,00	0	3 250,00
059 Assurances	28 000,00	57 000,00	0	0	85 000,00	0	85 000,00
123 Administration générale	1 152 608,64	290 085,56	63 325,00	46 835,94	1 552 855,14	0	1 552 855,14
129 Patrimoine privé	0	114 160,00	0	21 978,25	136 138,25	0	136 138,25
139 Services généraux	209 000,00	0	4 100,00	0	213 100,00	0	213 100,00
149 Calamités	0	0	0	0	0	0	0
159 Relations avec l'étranger	0	0	0	0	0	0	0
169 Aide aux pays en voie de développement	0	0	0	0	0	0	0
369 Pompiers	0	0	284 596,71	0	284 596,71	0	284 596,71
399 Justice - Police	0	120,00	243 613,54	0	243 733,54	0	243 733,54
499 Commun. - Voirie - Cours D'eau	982 592,35	212 100,00	3 207,27	261 301,50	1 459 201,12	0	1 459 201,12
599 Commerce - Industrie	136 329,03	59 350,00	33 277,00	0	228 956,03	0	228 956,03
699 Agriculture	93 443,11	143 201,00	0	27 207,57	263 851,68	0	263 851,68
729 Ens.gard(721), Ens.prim(722)	631 308,15	268 800,00	10 450,00	127 172,64	1 037 730,79	0	1 037 730,79
739 Ens.sec(731),art(734),tech(735)	2 057,65	400,00	0	0	2 457,65	0	2 457,65
749 Enseignement supérieur	0	0	0	0	0	0	0
759 Enseignement pour handicapés	0	0	0	0	0	0	0
767 Bibliothèques publiques	96 305,94	32 850,00	0	0	129 000 Divers 155,94	0	129 155,94
789 Education Popul. et Arts	73 022,45	122 334,00	53 520,00	61 916,35	310 792,80	0	310 792,80
799 Cultes	0	6 099,16	120 875,65	18 408,28	145 383,09	0	145 383,09
839 Sécurité et Assist. sociale	0	4 000,00	539 918,20	0	543 918,20	0	543 918,20
849 Aide sociale et familiale	22 586,19	12 700,00	42 632,00	0	77 918,19	0	77 918,19
859 Emploi	0	0	0	0	0	0	0
872 Institutions de soins	0	0	49 942,58	24 119,53	74 062,11	0	74 062,11
874 Alimentation - Eau	90 766,44	562 723,74	24 000,00	55 955,68	733 445,86	0	733 445,86
876 Désinfect.-Nett.-Immond.	0	434 300,00	43 500,00	0	477 800,00	0	477 800,00
877 Eaux usées	0	3 000,00	9 250,00	54 600,55	66 850,55	0	66 850,55
879 Cimetières-Protoc.environ.	1 344,04	19 000,00	6 017,30	0	26 361,34	0	26 361,34
939 Logement - Urbanisme	0	13 300,00	11 650,00	146 827,76	171 777,76	0	171 777,76
999 Total exercice propre	0	0	0	0	0	0	0
Total	3 519 363,99	2 355 523,46	1 548 262,25	862 449,02	8 285 598,72		8 285 598,72
Balances exercice propre						Déficit	0
Exercices antérieurs						Dépenses Ordinaire	9 829,66
						Déficit	0
Totaux exercice propre + exercice antérieurs						Dépenses Ordinaire	8 295 428,38
069 Prélèvements							0
Total général							8 295 428,38
Résultat général						Mali	0

RELEVÉ RECAPITULATIF DU BUDGET ORDINAIRE 2015– RECETTES :

Fonctions	Prestations 000/60	Transferts 000/61	Dettes 000/62	Total 000/63	Prélèvements 000/68	Total 000/65
000 Divers	0	0	0	0	0	0
009 Recettes & dépenses générales	0	49 143,84	710,00	49 853,84	0	49 853,84
019 Dette générale	0	0	0	0	0	0
029 Fonds	0	1 491 277,19	0	1 491 277,19	0	1 491 277,19
049 Impôts et Redevances	0	3 195 988,25	0	3 195 988,25	0	3 195 988,25
059 Assurances	0	10 000,00	0	10 000,00	0	10 000,00
123 Administration générale	10 060,00	275 750,92	0	285 810,92	0	285 810,92
129 Patrimoine privé	27 500,00	1 200,84	5,62	28 706,46	0	28 706,46
139 Services généraux	12 000,00	0	0	12 000,00	0	12 000,00
149 Calamités	0	0	0	0	0	0
159 Relations avec l'étranger	0	0	0	0	0	0
169 Aide aux pays en voie de développement	0	0	0	0	0	0
369 Pompiers	0	0	0	0	0	0
399 Justice - Police	0	0	0	0	0	0
499 Communic. - Voirie - Cours D'eau	4 789,00	243 423,19	0	248 212,19	0	248 212,19
599 Commerce - Industrie	35 000,00	80 257,99	99 000,00	214 257,99	0	214 257,99
699 Agriculture	1 200 006,42	54 852,67	0	1 254 859,09	0	1 254 859,09
729 Ens.gard(721), Ens.prim(722)	20 750,00	475 722,27	0	496 472,27	0	496 472,27
739 Ens.sec(731),art(734),tech(735)	0	0	0	0	0	0
749 Enseignement supérieur	0	0	0	0	0	0
759 Enseignement pour handicapés	0	0	0	0	0	0
767 Bibliothèques publiques	1 800,00	44 739,39	0	46 539,39	0	46 539,39
789 Education Popul. et Arts	9 750,00	40 695,29	1 694,76	52 140,05	0	52 140,05
799 Cultes	0	0	0	0	0	0
839 Sécurité et Assist. sociale	0	0	0	0	0	0
849 Aide sociale et familiale	0	6 431,90	0	6 431,90	0	6 431,90
859 Emploi	0	0	0	0	0	0
872 Institutions de soins	0	0	0	0	0	0
874 Alimentation - Eau	885 199,96	18 241,12	0	903 441,08	0	903 441,08
876 Désinfect.-Nett.-Immond.	6 000,00	0	68,50	6 068,50	0	6 068,50
877 Eaux usées	0	0	0	0	0	0
879 Cimetières-Protec.environ.	2 000,00	6 140,00	0	8 140,00	0	8 140,00
939 Logement - Urbanisme	4 000,00	35 280,64	0	39 280,64	0	39 280,64
999 Total exercice propre	0	0	0	0	0	0
Total	2 218 855,38	6 029 145,50	101 478,88	8 349 479,76		8 349 479,76
Balances exercice propre				Excédent	63 881,04	
Exercices antérieurs				Recettes Ordinaire		786 027,14
				Excédent	776 197,48	
Totaux exercice propre + exercice antérieurs				Recettes Ordinaire		9 135 506,90
069 Prélèvements						0
Total général						9 135 506,90
Résultat général				Boni	840 078,52	



RELEVÉ RECAPITULATIF DU BUDGET EXTRAORDINAIRE 2015 –DEPENSES :

Fonctions	Transferts 000/90	Investissements 000/91	Dettes 000/92	Total 000/93	Prélèvements 000/98	Total 000/95
000 Divers	0	0	0	0	0	0
009 Recettes & dépenses générales	0	0	0	0	0	0
019 Dette générale	0	0	0	0	0	0
029 Fonds	0	0	0	0	0	0
049 Impôts et Redevances	0	0	0	0	0	0
059 Assurances	0	0	0	0	0	0
123 Administration générale	0	40 000,00	0	40 000,00	0	40 000,00
129 Patrimoine privé	0	165 000,00	0	165 000,00	0	165 000,00
139 Services généraux	0	0	0	0	0	0
149 Calamités	0	0	0	0	0	0
159 Relations avec l'étranger	0	0	0	0	0	0
169 Aide aux pays en voie de développement	0	0	0	0	0	0
369 Pompiers	0	0	0	0	0	0
399 Justice - Police	0	0	0	0	0	0
499 Commun. - Voirie - Cours D'eau	0	908 000,00	0	908 000,00	0	908 000,00
599 Commerce - Industrie	22 357,50	0	0	22 357,50	0	22 357,50
699 Agriculture	0	0	0	0	0	0
729 Ens.gard(721), Ens.prim(722)	0	0	0	0	0	0
739 Ens.sec(731),art(734),tech(735)	0	0	0	0	0	0
749 Enseignement supérieur	0	0	0	0	0	0
759 Enseignement pour handicapés	0	0	0	0	0	0
767 Bibliothèques publiques	0	0	0	0	0	0
789 Education Popul. et Arts	0	908 538,92	0	908 538,92	0	908 538,92
799 Cultes	0	0	0	0	0	0
839 Sécurité et Assist. sociale	0	0	0	0	0	0
849 Aide sociale et familiale	0	0	0	0	0	0
859 Emploi	0	0	0	0	0	0
872 Institutions de soins	0	0	0	0	0	0
874 Alimentation - Eau	0	231 000,00	0	231 000,00	0	231 000,00
876 Désinfect.-Nett.-Immond.	0	8 000,00	0	8 000,00	0	8 000,00
877 Eaux usées	0	0	36 425,00	36 425,00	0	36 425,00
879 Cimetières-Protoc.environ.	0	0	0	0	0	0
939 Logement - Urbanisme	0	0	0	0	0	0
999 Total exercice propre	0	0	0	0	0	0
Total	22 357,50	2 260 538,92	36 425,00	2 319 321,42		2 319 321,42
Balances exercice propre				Déficit	487 011,50	
Exercices antérieurs				Dépenses Extraordinaire		85 499,00
				Déficit	0	
Totaux exercice propre + exercice antérieurs				Dépenses Extraordinaire		2 404 820,42
069 Prélèvements						184 425,83
Total général						2 589 246,25
Résultat général				Mali	0	



RELEVÉ RECAPITULATIF DU BUDGET EXTRAORDINAIRE 2015 – RECETTES :

Fonctions	Transferts 000/80	Investissements 000/81	Dettes 000/82	Total 000/83	Prélèvements 000/88	Total 000/85
000 Divers	0	0	0	0	0	0
009 Recettes & dépenses générales	0	0	0	0	0	0
019 Dette générale	0	0	0	0	0	0
029 Fonds	0	0	0	0	0	0
049 Impôts et Redevances	0	0	0	0	0	0
059 Assurances	0	0	0	0	0	0
123 Administration générale	0	0	0	0	0	0
129 Patrimoine privé	20 000,00	53 676,00	61 000,00	134 676,00	0	134 676,00
139 Services généraux	0	0	0	0	0	0
149 Calamités	0	0	0	0	0	0
159 Relations avec l'étranger	0	0	0	0	0	0
169 Aide aux pays en voie de développement	0	0	0	0	0	0
369 Pompiers	0	0	0	0	0	0
399 Justice - Police	0	0	0	0	0	0
499 Communic. - Voirie - Cours D'eau	498 000,00	0	408 000,00	906 000,00	0	906 000,00
599 Commerce - Industrie	0	0	0	0	0	0
699 Agriculture	0	0	0	0	0	0
729 Ens.gard(721), Ens.prim(722)	0	125 000,00	0	125 000,00	0	125 000,00
739 Ens.sec(731),art(734),tech(735)	0	0	0	0	0	0
749 Enseignement supérieur	0	0	0	0	0	0
759 Enseignement pour handicapés	0	0	0	0	0	0
767 Bibliothèques publiques	0	0	0	0	0	0
789 Education Popul. et Arts	202 500,00	0	196 708,92	399 208,92	0	399 208,92
799 Cultes	0	0	0	0	0	0
839 Sécurité et Assist. sociale	0	0	0	0	0	0
849 Aide sociale et familiale	0	0	0	0	0	0
859 Emploi	0	0	0	0	0	0
872 Institutions de soins	0	0	0	0	0	0
874 Alimentation - Eau	0	0	231 000,00	231 000,00	0	231 000,00
876 Désinfect.-Nett.-Immond.	0	0	0	0	0	0
877 Eaux usées	0	0	36 425,00	36 425,00	0	36 425,00
879 Cimetières-Protec.environ.	0	0	0	0	0	0
939 Logement - Urbanisme	0	0	0	0	0	0
999 Total exercice propre	0	0	0	0	0	0
Total	720 500,00	178 676,00	933 133,92	1 832 309,92		1 832 309,92
Balances exercice propre				Excédent	0	
Exercices antérieurs				Recettes Extraordinaire		593 169,83
				Excédent	507 670,83	
Totaux exercice propre + exercice antérieurs				Recettes Extraordinaire		2 425 479,75
069 Prélèvements						163 766,50
Total général						2 589 246,25
Résultat général				Boni	0	



BUDGET EXTRAORDINAIRE EXERCICE 2015.

E = Emprunt S = Subside F.P = Fonds propres								
2015	Dépenses		Recettes					
	Montant	Article	Montant	Orig	Article			
Achat Camion (50% voirie)	76 000,00 €	421/743-53/ - / - 20150003	76 000,00 €	E	421/961-51/ - / -20150003			
Achat Camion (50% D.E.)	76 000,00 €	874/743-53/ - / - 20150003	76 000,00 €	E	874/961-51/ - / -20150003			
Amélioration du système électrique et d'éclairage au CPAS	45 000,00 €	124/724-60/ - / - 20150005	25 000,00 €	E	124/961-51/ - / - 20150005		20 000,00 € S 124/665-52/ - / - 20150005	
Achat remorque	2 000,00 €	421/744-51/ - / - 20150006	2 000,00 €	F.P	060/995-51/ - / -20150006			
Entretien de voirie - fonds d'investissement	580 000,00 €	421/731-60/ - / -20150007	232 000,00 €	E	421/961-51/ - / -20150007		348 000,00 € S 421/665-52/ - / - 20150007	
Achat duo-bacs	8 000,00 €	876/744-51/ - / -20150002	8 000,00 €	F.P	060/995-51/ - / -20150002			
Libération parts AIVE travaux	36 425,00 €	877/812-51/ - / -20150014	36 425,00 €	E	877/961-51/ - / -20150014			
Entretien canalisations d'eau	25 000,00 €	874/735-60/ - / -20150001	25 000,00 €	E	874/961-51/ - / -20150001			
Travaux aire multisports à Chavanne	270 000,00 €	7623/721-60/ - / -20150009	67 500,00 €	E	7623/961-51/ - / - 20150009		202 500,00 € S 7623/665-52/ - / - 20150009	
Remplacement de la toiture au complexe sportif de Forrières	42 000,00 €	764/724-60/ - / -20150010	42 000,00 €	E	764/961-51/ - / - 20150010			
Mobilier pour salle du conseil	40 000,00 €	104/741-51/ - / - 20150015	40 000,00 €	F.P	060/995-51/ - / -20150015			
Chaudières à pellets pour le CPAS + mini réseau	120 000,00 €	124/724-54/ - / -20150016	84 000,00 €	F.P	060/995-51/ - / - 20150016		36 000,00 € S 124/962-51/ - / - 20150016	
Plan trottoir	250 000,00 €	421/731-60/ - / -20150017	150 000,00 €	S	421/665-52/ - / -20150017		100 000,00 € E 421/961-51/ - / -201530017	
Travaux aire multisports à Ambly (Tx)	311 946,47 €	7621/721-60/ - / -20100020	36 236,47 €	E	7621/961-51/ - / -20100020			
Travaux aire multisports à Forrières (Tx)	263 592,45 €	7622/721-60/ - / -20100020	29 972,45 €	E	7622/961-51/ - / -20100020			
Reparation toiture maison de village Forrières	21 000,00 €	762/723-60/ - / -20150018	21 000,00 €	E	762/961-51/ - / -20150018			
Mise en place système surveillance réservoir Grune et Bande	10 000,00 €	874/723-60/ - / -20150019	10 000,00 €	E	874/961-51/ - / -20150019			
Station traitement au réservoir de la Vierge Marie à Bande	120 000,00 €	874/723-60/ - / -20150020	120 000,00 €	E	874/961-51/ - / -20150020			
Subside extraordinaire GAL	22 357,50 €	561/522-52/ - / -20150012	22 357,50 €	F.P	060/995-51/ - / -20150012			
Vente de terrains à bâtir			53 676,00 €		124/761-52/ - / -			
Vente ancienne école de Chavanne			125 000,00 €		722/762-52/ - / -			

II. NOTES SUR LA POLITIQUE GENERALE ET FINANCIERE DE LA COMMUNE

Conformément à l'article 1122-23 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, la présentation du budget s'accompagne d'une Note de Politique Générale et Financière. Celle-ci comprend les priorités déterminées et les moyens financiers dévolus à cette fin.

Le budget 2015 s'inscrit dans le cadre de la Déclaration de Politique Générale adoptée en mars 2014 et concrétise les actions entreprises en 2014.

La finalité de toute action initiée au sein de notre commune est naturellement d'être au service de nos citoyens, par le biais des investissements favorisant le développement de nos villages, plus particulièrement au niveau du cadre de vie, tout en maintenant une fiscalité humainement supportable.

Dans un contexte socio-économique de plus en plus difficile, la commune se voit confrontée à des exigences antinomiques, d'une part les attentes des citoyens de plus en plus aiguës à la hauteur de la crise de confiance qu'ils ressentent et d'autre part les exigences des pouvoirs subsidiant de plus en plus strictes. Que ce soit sur plan européen, fédéral ou régional, les directives imposent des normes précises avec des échéances pour l'élaboration des budgets. Qu'on le veuille ou non, ces normes trouvent leur justification dans le souci de pérenniser nos institutions, avec néanmoins le risque pervers de pénaliser les initiatives favorables à la relance économique et son corollaire à la création d'emplois.

Outre ces injonctions, les pouvoirs locaux doivent en outre assumer de plus en plus des charges déléguées directement ou indirectement par les niveaux de pouvoir supérieurs, ce qui provoque des dépenses de transfert de plus en plus importantes. A titre d'exemples, que ce soit au niveau de la zone de secours ou de la zone de police, les charges aux dépens des communes ne cessent de croître du fait des manquements des autres pouvoirs, de l'application de réglementations désuètes ou de réformes mal appréhendées. De même, la réforme des allocations d'insertion ne sera pas sans effet sur notre CPAS, ce qui interférera sur nos finances communales.

Il était opportun de préciser ce contexte avant d'aborder en tant que telle la note de politique générale liée à la présentation du budget 2015. Conformément au Code de la Démocratie et de la Décentralisation, la note de la politique générale doit décrire les priorités pour l'avenir de la commune et les moyens financiers y consacrés sur base du constat de la situation présente.

Le total des investissements repris au budget extraordinaire dépasse les 2,3 millions d'euros, dont 0,9 million destinés à la voirie (0,58 pour l'entretien et 0,25 pour la création de trottoirs), 0,23 million aux investissements pour les captages et les traitements de nos eaux de distribution et 0,9 million à l'aménagement des aires multi-sports. A noter que dans ce dernier montant est incorporé le coût d'investissements des aires d'Ambly et de Forrières (0,64) qui n'ont pu être concrétisés en 2014.

L'ensemble de ces investissements est financés selon la clé de répartition suivante : subsides 36 %, emprunt 47 %, vente de patrimoine et fonds propres 17 %, la charge d'emprunts résultant de ces investissements répondant au prescrit des balises. Néanmoins, pour rester cohérent par rapport à 2014, une demande de présentation des emprunts hors balises est introduite, en ce qui concerne les dépenses relatives aux économies d'énergie, distribution d'eau et traitements des eaux usées.

Afin d'appréhender l'avenir avec sérénité, la rigueur demeure la clé de voute de cette réussite. Tant au niveau de nos différents services communaux qu'au niveau des différents organismes et associations financés par la commune, nous recommandons la plus grande attention concernant l'usage des deniers publics. Au budget ordinaire, les frais de fonctionnement ont été arrêtés en regard de la balance de l'exercice qui se termine ; les majorations de ces postes demeureront possibles par voie de modifications budgétaires mais devront être entérinées avant d'être appliquées. Au niveau du coût du personnel, la nouvelle présentation pourrait laisser croire à une forte augmentation des charges, il n'en est rien, les cotisations ONSSAPL sont budgétisées à 100% du côté des dépenses, les réductions de cotisation (APE) étant budgétisées en recettes. Présenter un tableau de comparaison avec l'année 2014 pour établir l'évolution n'est dès lors pas représentatif du fait de ces modifications.

Le Bourgmestre, en charge des finances.

M. QUIRYNEN

III.- SITUATION DE L'ADMINISTRATION ET DES AFFAIRES DE LA COMMUNE

A. POPULATION

- ✓ Comprend l'Etat-Civil, la délivrance des cartes d'identité (pour adultes et pour enfants), l'inscription, les transferts et les radiations de population (entrées, sorties, naissances, mutations), les étrangers, les casiers judiciaires, les passeports, les permis de conduire, la gestion des demandes d'abattage d'animaux, les arrêtés de police pour les différents chantiers ou manifestations, ...

Habitants au 31 décembre 2013 : **5.366**

Habitants au 1^{er} décembre 2014 : **5.413** Belges : 5.262 - Etrangers : 151

Chiffres par section :	AMBLY	453	BANDE	756
	FORRIERES	1.326	GRUNE	341
	HARSIN	685	LESTERNY	205
	MASBOURG	204	NASSOGNE	1.443

Cartes d'identité électroniques : **755**

Cartes d'identité d'étranger : **53**

Passeport : **121**

Permis de conduire : **-**

Extraits de casier judiciaire : **633**

Bulletins de renseignement : **239**



Evolution de la population.

Village	31/12/1976	31/12/2001	01/12/2014	Différence par rapport au 31/12/1976	Différence par rapport au 31/12/2001
Ambly	318	399	453	24,50%	13,53%
Bande	618	687	756	22,30%	10,04%
Forrières	1 206	1 237	1 326	9,95%	7,19%
Grune	188	305	341	81,38%	11,80%
Harsin	351	499	685	95,15%	37,27%
Lesterny	229	230	205	-8,95%	-8,91%
Masbourg	168	219	204	21,42%	-9,31%
Nassogne	1 138	1 242	1 443	26,80%	16,18%
Total	4 216	4 818	5 413	28,40%	12,34

Inscriptions et radiations

389 personnes ont été inscrites à la population pendant l'année 2014, dont 365 venant d'une autre commune du royaume et 24 de l'étranger.

364 personnes ont été rayées de la population, par suite de départ, pendant l'année 2014, dont 327 pour une autre commune du royaume, 19 pour l'étranger et 18 rayées d'office, c'est-à-dire parties sans laisser d'adresse et dont on ignore la résidence.

B. ETAT CIVIL (au 1er décembre 2014)

Naissance : 61 dont 33 garçons et 28 filles (dont 1 dans la commune)

Décès : 35 dont 22 du sexe masculin et 13 du sexe féminin

Divorces : 10

Mariages : 21

Divers (options de patrie, naturalisations,...)

- Reconnaissance : 0

- Reconnaissance prénatale : 19

- Option de nationalité : 3

- Rectification de nom : 1

C. CONSEIL COMMUNAL

Au cours de l'année 2014, le conseil communal se sera réuni à 8 reprises.

Une réunion conjointe du conseil communal et du conseil de l'action sociale aura eu lieu le 29 décembre 2014 au cours desquelles le rapport sur les synergies établies entre la commune et le CPAS 2015 a été présenté et approuvé.

La composition du conseil communale a été modifiée en cours de l'année 2014.

Monsieur Bruno Mont ne fait plus partie de la liste Ensemble.

D. COLLEGE COMMUNAL

Le Collège s'est réuni, jusqu'au 15 décembre 2014, à 45 reprises durant l'année 2014. Sa composition n'a connu aucune évolution pendant l'année 2014.

E. TRAVAUX - ANNEE 2014.

Service Marchés Publics et Patrimoine

La fonction principale du Service Marchés Publics et Patrimoine est d'assurer la passation des marchés publics (marchés de fournitures, travaux et services) dans les meilleures conditions économiques possibles pour la Commune, en respectant les législations régissant les marchés publics, en particulier, la loi du 24 décembre 1993 et le Code de la démocratie locale. Suite à l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation, la loi du 15 juin 2006 (et ses arrêtés royaux d'exécution, notamment l'Arrêté Royal du 2 juin 2013) est désormais la référence en ce qui concerne les marchés de travaux, de fournitures et de services. De plus est parue au Moniteur Belge du 21 juin 2013 la loi du 17 juin 2013 relative à la motivation, à l'information et aux voies de recours en matière de marchés publics et de certains marchés de travaux, de fournitures et de services.

Entrée en vigueur le 1er juillet 2013, cette réforme des marchés publics emporte abrogation de la loi du 24 décembre 1993 ainsi que des arrêtés royaux d'exécution de cette loi.

Les nouvelles bases légales sont la loi du 15 juin 2006 exécutée par notamment les arrêtés « passation » des 15 juillet 2011 (secteurs classiques) et 16 juillet 2012 (secteurs spéciaux) ainsi que l'arrêté royal « Règles générales d'exécution » du 14 janvier 2013 qui fusionne en seul texte l'ensemble des règles en matière d'exécution.

Parmi les différents changements que cette nouvelle réglementation implique, citons :

- La structure des textes est totalement remaniée, ce qui signifie concrètement que la numérotation des articles a été intégralement modifiée : ainsi, par exemple, l'article 17 de la loi du 24 décembre 1993 relatif à la procédure négociée devient l'article 26 de la loi du 15 juin 2006 qui intègre de nouvelles hypothèses de procédure négociée, sans et avec publicité, ainsi qu'un nouveau mode de passation appelé « La procédure négociée directe avec publicité ».
- Les différents seuils financiers mentionnés dans les textes ont été modifiés et certains revalorisés : ainsi, le seuil de la procédure négociée sans publicité passe de 67.000 € à 85.000 € HTVA.
- L'application intégrale des règles générales d'exécution se fait à partir d'un montant estimé du marché fixé à 30.000 € HTVA. Certains marchés, tels les services financiers et les services juridiques ne sont en principe pas soumis à ces règles.
- Des procédures spécifiques et complémentaires, à savoir le système d'acquisition dynamique, l'enchère électronique et l'accord-cadre, ont été intégrées.

- Une place plus importante a été réservée à la dématérialisation des marchés notamment en ce qui concerne les possibilités de réduction des délais de dépôts des demandes de participation et des offres.
- Le régime des avances a été étendu (avec possibilité d'avances à 100%) à certains marchés de services et notamment les services de transport et d'assurances.
- Le processus de paiement a été modifié en application de la directive « Paiement » du 16 février 2011 concernant la lutte contre les retards de paiement.
- La révision des prix est désormais obligatoire pour toutes les catégories de marchés qui dépassent certains seuils. Notons la disparition de principe du terme fixe non révisable obligatoire.
- Les modifications au marché sont désormais, pour toutes les catégories de marchés, limitées en principe à 15% du montant initial.

Le Service sert d'intermédiaire entre le Collège et/ou le Conseil Communal et les entrepreneurs, fournisseurs, ...qui ont été désignés par ce même Collège et/ou Conseil.

Le service Marchés publics est, en interne, sous l'autorité des Collège et Conseil communaux.

En externe, les marchés publics sont sous l'autorité du SPW (Tutelle) et des pouvoirs subsidiant (Tutelle).

Le service Marchés publics est responsable de tous les marchés publics qui sont passés au sein de l'Administration communale (marchés de fournitures, travaux et services) et ce, durant toute la durée de la procédure (du projet à sa réalisation), tout en respectant la Loi s'y rapportant.

En cas de violation de la Loi, un marché peut tout simplement être annulé par la Tutelle, ce qui peut entraîner de fâcheuses conséquences, dont :

- La perte de confiance de la part des pouvoirs locaux et nationaux
- La perte de confiance de la part des soumissionnaires
- La crédibilité de la Commune pourrait être entachée
- La dépense prévue pourrait être rejetée au compte communal
- Risque de retard dans la procédure et donc risque de retard dans des travaux qui pourraient s'avérer urgents ou dans des fournitures indispensables
- En cas de marchés subsidiés, risque de perte des subsides promis
- Procédure en responsabilité civile à l'encontre de la commune

Description des activités

- Passation des Marchés publics
- Suivi des décisions prises aux Collèges et aux Conseils
- Suivi quotidien des modifications de la législation
- Gestion des réunions relatives au service

Description des tâches par activité

Passation des Marchés publics

Approbation par le Conseil ou le Collège du lancement du marché, avec

- Détermination la plus précise possible du besoin en matière de travaux, fournitures ou services
- Détermination du type de marché: travaux, fournitures ou services
- Détermination de l'estimation du marché. Cette estimation influencera la procédure du marché à choisir et le niveau de la publicité qui y sera relative
- Détermination du type de procédure
- Détermination de la publicité au niveau national et/ou européen
- Détermination du délai de publicité

Rédaction d'un cahier spécial des charges

Le cahier spécial des charges doit être suivi scrupuleusement par tout soumissionnaire intéressé par le marché proposé. Ce cahier spécial des charges contient des clauses administratives et des clauses techniques ainsi que, selon le type de procédure choisie, des critères de sélection qualitative et des critères d'attribution et la pondération s'y rapportant. Ce cahier doit permettre de mettre les soumissionnaires sur un même pied d'égalité.

Demande de devis

Certains marchés ne nécessitent pas la rédaction d'un cahier spécial des charges (seuil des 8.000 euros HTVA): dans ce cas, seuls trois devis sont demandés auprès de fournisseurs pour pouvoir attribuer un marché (recherche sur Internet, dans les pages jaunes ou dans tout autre support jugé utile pour trouver des fournisseurs potentiels).

Introduction de dossiers de demande de subsides si projet subsidiable

Certains projets sont subsidiables, c'est-à-dire que certains pouvoirs dits subsidiant, tels que le SPW ou la Communauté Française, participent financièrement à la réalisation d'un projet communal. Le montant peut être fixe ou peut être calculé sur base de l'estimation du marché (pourcentage de l'estimation).

Afin de recevoir ce subside, il y a lieu d'envoyer un dossier de candidature qui explique en détails le projet souhaité et les moyens qui y seront affectés.

En cas de promesse de subsides, le Service assure le suivi des dossiers.

Rédaction d'un avis de marché

Cet avis donne des renseignements d'ordre administratif et technique.

Il décrit l'objet du marché, il donne des informations sur les besoins ainsi que sur les conditions de participation au marché, les critères d'attribution qui seront pris en compte et il précise, en cas d'intérêt de la part du soumissionnaire, les documents à remettre en même temps que son offre et la date d'ouverture des offres.

Cet avis sera publié sur le portail des marchés publics du SPW et au Bulletin des Adjudications.

Séance d'ouverture des offres

La séance d'ouverture des offres se fait publiquement ou à huis clos, selon la procédure choisie.

Lors d'une séance publique, des questions peuvent être posées par les soumissionnaires potentiels dans le respect de l'égalité des soumissionnaires.

L'ouverture des offres se fait en présence du Président de séance en respectant l'heure d'ouverture des offres. Le Président proclame l'identité et l'adresse des soumissionnaires ainsi que le montant des offres. Un procès-verbal d'ouverture des offres est alors rédigé.

Analyse des offres

- Examen de la sélection qualitative des soumissionnaires
- Vérification de la situation personnelle et examen des preuves de la capacité économique, financière et technique du soumissionnaire (des documents manquants peuvent être demandés)
- Examen de la régularité des offres (régularité formelle, contrôle des prix . . .)
- Possibilité de contacts avec les soumissionnaires pour un éventuel contrôle des prix
- Application des critères d'attribution
- Un rapport d'analyse des offres est établi en cas de dépassement de validité des offres, il existe une procédure pour en demander la prolongation. Ce rapport propose d'attribuer le marché à un soumissionnaire selon le résultat des analyses. Cette motivation devrait permettre de convaincre les soumissionnaires malchanceux des raisons pour lesquelles ils n'ont pas obtenu le marché.

Rédaction d'un projet de décision motivée d'attribution du marché

Un projet de délibération d'attribution du marché est soumis au Collège communal. Celui-ci approuvera ou non la décision d'attribuer le marché au soumissionnaire proposé par le rapport d'analyse des offres. Certains marchés doivent obligatoirement être soumis à l'approbation de la Tutelle. Tous les documents relatifs au marché lui seront envoyés. Il y a lieu d'attendre l'accord de la Tutelle (30 jours prorogables de 15)² avant de notifier au soumissionnaire qu'il a obtenu le marché.

Conclusion du marché

En cas de réponse positive de la Tutelle, notification du marché à l'adjudicataire, par recommandé, et en précisant le montant de la preuve de cautionnement à fournir. Information est faite aux soumissionnaires qui n'ont pas été retenus que le marché a été attribué à un autre candidat (possibilité de donner les raisons pour lesquelles ils n'ont pas obtenu le marché avec mention des voies de recours).

Publication d'un avis d'attribution

Obligatoire pour les avis de niveau européen, cet avis donne le résultat d'attribution du marché.

Introduction des dossiers de demande de liquidation de subside

Durant l'exécution du marché, des états d'avancement sont envoyés systématiquement au pouvoir subsidiant qui versera au fur et à mesure les subsides promis. Lorsque le marché est terminé, les derniers documents spécifiques à la fin du marché (approbation du décompte final, réception provisoire, ...) sont envoyés en vue de recevoir le solde du subside promis.

Suivi des décisions prises aux Collèges et aux Conseils communaux

Chaque semaine, le Collège communal se réunit afin d'assurer la gestion courante des différents dossiers. Les divers problèmes qui n'ont pu être résolus en amont sont évoqués et les instructions sont données aux services pour le bon suivi de ces dossiers. Le service Marchés Publics reçoit un extrait de procès-verbal de ces séances et traite les points qui lui sont confiés.

² Tutelle d'annulation – actes à transmettre obligatoirement (article L3122-2 du Code de la démocratie locale).

Le procès-verbal de séance donne des éléments, des indications qui permettent de donner suite aux différents points traités (pour les marchés publics: +/- 600 points par an).

Il peut s'agir de courriers à envoyer, de contacts à prendre, de réunions à organiser, d'explications à demander, de recherches à faire, ...

En cas de doute sur le suivi à donner, contact est pris avec les mandataires qui ont eu à traiter le point (en fonction de leurs attributions, voire directement avec le Secrétaire communal ou le Bourgmestre).

Idem en ce qui concerne les décisions ou les modifications prises en séance du Conseil communal (pour les marchés publics: +/- 150 points par an).

Suivi quotidien des modifications de la législation

Chaque jour ou presque, de nouvelles modifications sont apportées à la Loi qui régit les Marchés publics. Ces modifications sont à lire dans le Moniteur ou sur Internet. Des circulaires parviennent également pour permettre au service de se tenir à jour par rapport aux modifications de cette Loi.

Gestion des réunions relatives au service

La gestion des réunions comprend: la réservation de la salle ou du lieu désigné par le Collège (envoi des invitations), préparation du matériel utilisé durant cette réunion (ordinateur, écran projecteur,...), accueil des participants, rédaction des procès-verbaux et suivi des décisions.

Lors de marchés de travaux, de fournitures ou de service importants, ou si un de ces marchés est passé en collaboration avec d'autres communes, il y a lieu de préparer, de commun accord, la procédure à mettre en œuvre. Cette préparation se fait en réunion, dont le compte rendu sera résumé dans un procès-verbal. Le service Marchés Publics assurera les décisions qui y seront prises.

Certains chantiers de travaux nécessitent de mettre en rapport le maître d'ouvrage et les différents partenaires du projet (auteur de projet, adjudicataire du marché,...)

Des réunions sont également organisées en vue de résoudre les problèmes rencontrés lors de l'exécution du marché ou lorsque des décisions qui lui sont relatives sont à prendre, toujours de commun accord. Le service Marchés Publics assurera le suivi nécessaire.

Des réunions de formation sont organisées. Ces formations permettent de se tenir au courant des éventuelles modifications concernant les marchés publics.

Champ et nature des relations

Au sein du service Marchés Publics, la communication est permanente. Dans la mesure du possible, les deux employés du service se tiennent au courant de la situation des différents marchés. Les différentes informations, les décisions et les réflexions s'y rapportant sont communes.

Le contact avec les autres services communaux se fait de manière ponctuelle et selon les besoins: avec le secrétariat pour des recherches spécifiques, avec l'urbanisme pour les permis de travaux, la population pour vérifier une adresse,

Avec le Secrétaire communal et le Bourgmestre, le contact est presque quotidien: pour un complément d'informations, un détail à éclaircir, pour des signatures du courrier ou des questions relatives à la passation des marchés.

Des contacts sont pris également de manière quotidienne avec le service travaux et les auteurs de projet : compléments d'informations ou questions relatives aux marchés publics à venir ou en cours, invitation aux réunions.

Certains mandataires se tiennent quotidiennement au courant du suivi des marchés. Le contact avec les Echevins est presque quotidien mais celui avec les Conseillers communaux est rare.

Les contacts avec le SPW (Tutelle) ou avec les pouvoirs subsidiant sont faits de manière ponctuelle: selon les besoins (compléments d'informations, questions relatives à la passation de marchés, suivi des dossiers subsidiés,...)

Les contacts avec les différents adjudicataires et les différents auteurs de projet se font de manière ponctuelle: selon les besoins ou en vue d'obtenir toute information relative avec le marché en cours.

Difficultés et contraintes

Points d'attention spécifiques à l'emploi et risques spécifiques :

La passation des marchés publics (marchés de fournitures, travaux et services) se fait en respectant la Loi sur les Marchés Publics. Il s'agit de respecter ces modifications de manière stricte au risque de voir un marché annulé.

De nombreux délais sont à respecter pendant toute la durée de la procédure: le non-respect des délais peut entraîner de réels problèmes.

De plus en plus, certains marchés sont passés de manière urgente: il s'agit de réaliser les marchés tout en n'omettant pas de respecter les délais et la Loi.

La charge administrative est de plus en plus importante.

SERVICE TRAVAUX

Chef des travaux

Coordination des équipes

- Espace vert, forêt, fleurissement
- Bâtiment, patrimoine, cimetière
- Voirie, festivité, transport
- Propreté publique, environnement, parc automobile
- Eau et distribution d'eau

Tâches

- Coordination du déneigement
- Préparation de cahiers spéciaux des charges et établissement du métré
- Réunion préparatoire à tous projets de voirie, de rénovation de bâtiment et de cheminements lents
- Suivi des problèmes liés aux cours d'eaux et suivi des techniques mises en œuvre pour les résoudre
- Suivi des chantiers voiries et bâtiments (écoles, chauffages, logements d'urgence du CPAS, réfection de rues, réfections des chemins agricoles, entretien ordinaire, entretien extraordinaire, dégâts d'hiver, marquages routiers, plaines multisports, bâtiment du CPAS murs des cimetières)
- Suivi des chantiers d'aménagement de lotissement
- Suivi des projets de lotissement
- Etat des lieux de différents chantiers d'impétrants (Belgacom, Ores, Electrabel, Voo)
- Responsable de garde
- Suivi des raccordements d'égouttage
- Suivi des interventions de curage par les firmes spécialisées

Tâches

- La tonte des 8 villages
- L'entretien forestier
- Des plantations forestières
- Des plantations diverses dans les parterres communaux
- Une taille d'arbres
- Le déneigement (routes et trottoirs) incluant un service de garde 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24
- Une maintenance électrique diverse sur les bâtiments communaux
- Divers travaux de menuiserie
- Les entretiens des plaines de jeux
- Un entretien journalier des cimetières : enterrements inclus
- Des travaux de mécanique divers sur les véhicules et petits matériels
- Un service ferronnerie divers
- Une maintenance des diverses toitures
- Un entretien des "bas-côtés" des voiries (fauchage et fossés)
- La participation aux rôles de garde normale et de garde « neige »
- Le déneigement des abords des bâtiments communaux, écoles, églises et les ponts

- Le ramassage des déchets le long des routes
- Le nettoyage des avaloirs par notre service
- Le remplacement de plusieurs avaloirs cassés
- Le remplacement de poteaux de signalisation suite à des dégradations de voirie
- Le remplacement de bancs publics
- Le remplacement de plusieurs bornes suite à des dégradations de voirie
- Le remplacement ou la réparation de plusieurs poubelles publiques
- La mise en place des nouveaux panneaux
- La mise en place des mats pour les suspensions des différents drapeaux
- Les transports du matériel prêté (tables et bancs de brasseur, chaises, barrières, podiums) à diverses associations et le Centre culturel,
- Les transports du matériel pour les plaines de jeux,
- Les transports et montages de chalets (Marchés du Terroir, Marchés de Noël, ...)
- Les diverses réparations de trottoirs
- Des réparations de tarmac à froid
- Des réparations de tarmac à chaud
- Mise en œuvre de l'émulsion autour des différentes réparations de tarmac à chaud
- Le ramassage des dépôts sauvages
- Le désherbage des trottoirs
- La taille des haies
- Le nettoyage des 8 villages de la commune
- L'entretien des nouvelles petites plantations
- Le tri sélectif dans les écoles
- L'enlèvement et la conservation des biens lors des expulsions
- Le placement du radar préventif

Gestion de l'eau :

- Les raccordements d'eau, les remplacements de conduite au plomb,
- Les extensions de conduite pour des lotissements, remplacement de conduite en voirie,
- Les remplacements de compteurs d'eau, la gestion des châteaux d'eau et des différents captages,
- Le suivi des fuites d'eau et des réclamations pour factures trop élevées
- La gestion des alimentations en eau de la SWDE et des facturations,

Gestion énergétique :

- Assistance technique sur site
- Dépannage de 1^{er} niveau et suivi de la résolution des pannes
- Suivi des compteurs et des consommations en eau, électricité,
- Suivi des entretiens de chaudières
- Commande de mazout
- Vérification et analyse de toutes les factures énergétiques et des interventions
- Prise de contact avec les fournisseurs
- Informations et renseignements des fournisseurs énergétiques à la population lors de demandes
- Visite des installations des bâtiments communaux
- Sensibilisation aux économies d'énergie
- Gestion des extincteurs - demandes, remplacement et suivi des entretiens
- Gestion des véhicules, passage au contrôle technique
- Recherche d'informations techniques

Chapitre 1. : Travaux réceptionnés

- Amélioration des accès pour les personnes à mobilité réduite au cimetière de Forrières
- 29/10/2010 : DCC dossier exécution des travaux
- 02/05/2011 : Attribution au montant de 242.683,65 à l'entreprise Lambry de Rochefort
- 25/11/2011 : PV de réception provisoire au montant décompte final de 223.003,55 €
- Décembre 2011 : demande du subside de 100.000 €
- Main levée partielle.
- En attente de la réception définitive
-
- Remplacement de la passerelle SNCB au-dessus de la Lhomme
- 11/03/09 : DCC dossier d'exécution au montant de 50.000 € TVAC proposé par le SPW-auteur de projet
- 18/03/09 : Demande de subside pour 60 %
- 18/06/09 : Attribution du marché à la société Meuse Travaux au montant de 65.178,94 € TTC
- Le SPW - DGARNE est chargé de l'exécution des travaux et des démarches pour le subside.
- 05/08/2010 : Promesse du subside : 39.107,00€
- 13/12/2010 : Notification des travaux à Meuse travaux
- 14/06/2011 : PV réception provisoire - Délai de garantie 24 mois.
- 27/11/2013 : Demande de réception définitive
- 02/06/2014 : Approbation de la Réception définitive
- 08/07/2014 : Main levée totale
-
- Aménagement d'une aire multisports à Bande
- 28/09/09 : DCC dossier d'exécution 190.855,54 TTC
- 27/01/10 : Modification du dossier d'exécution : poste de drainage
- 03/06/2010 : DCC Comité d'accompagnement mis en place
- 17/12/2010 : Promesse ferme de subside
- 30/05/2011 : PV attribution ASS MOM Derricks sa & Libraplay pour un montant de 188.598,40 TTC
- 27/06/2011 : Ordre de commencer les travaux
- 12/12/2011 : PV réception provisoire + main levée partielle - Délai de garantie : 24 mois
- En attente de la réception définitive
-
- Performance énergétique de bâtiments :
- 31 mai 2010 : DCC attribution auteur de projet pour :
-
- Lot 2 Remplacement du système de chauffage - école d'Ambly :
- Estimé à 2.727,27 € hors TVA ou 3.300,00 €, 21% TVA comprise : à SPRL Etudes techniques Bonmariage - pourcentage honoraire 7 % ;
- Dossier transféré travaux écoles PPT :
- 14/06/2011 : Attribution à P Bande - 50.153 TTC
- 09/12/2011 : Réception provisoire - Délai de garantie : 24 mois
- Subvention PPT : 37.915,00 € - Subvention FBSEOS : 9.749 €
- En attente de réception définitive

- Performance énergétique : Placement panneaux solaires photovoltaïques - garage communal.
- 25/10/2012 : dcc cahier charges au montant de 30.008 € TVAC - procédure négociée sans publicité
- 27/11/2012 : approbation à Ardenne Energie au montant de 29.118 € TVAC et notification
- 11/02/2013 : ordre de commencer au 18/02/2013
- Subvention
- 31/05/2013 : PV RP au montant de 29.118,65€ TVAC- délai de garantie : 12 mois
- 05/08/2013 : Main levée partielle
- 08/08/2014 : promesse ferme de subsides au montant de 7.635 €
- En attente de réception définitive
-
- PTPN : Ecole de Bande : remplacement des appareils d'éclairage :
- 09/05/2011 : PPT Envoi demande de subvention
- 27/10/2011 : DCC auteur de projet au montant de 5000€ TVAC- Procédure négociée sans publicité
- 05/12/2013 : Attribution à la sprl Etudes Techniques+ notification (pourcentage honoraire 6%)
- 28/03/2013 : DCC cahier des charges au montant de 48.775,10 TVAC- Procédure négociée sans publicité
- 05/08/2013 : Approbation à la sprl Nicolas au montant de 51.327,39 TVAC
- 13/09/2013 : PTPN demande de subsides complément
- 06/03/2014 : Promesse ferme de subsides Subvention PPT au montant de 37.719,51€
- Subvention à charge de la FBSEOS : 9.699,30€
- 19/05/2014 : Ordre de commencer les travaux le 1er juillet 2014 (délai du marché 60 jours)
- 29/09/2014 : Approbation de la suspension du chantier à partir du 03/09/2014
-
- Forage de puits : Grune - Bande - Nassogne :
-
- 01/06/2012 : DCC approbation cahier des charges
- 03/07/2012 : Attribution à Etienne Arnould
- 09/01/2012 : Permis d'environnement pour les forages
- 25/10/2012 : DCE pour la réalisation des raccordements électriques des puits (complémentairement aux devis Orès)
-
- Grune :
-
- Réalisation du forage du puits
- 08/04/2013 : Approbation du marché pour la pose d'une lampe UV par Etienne Arnould
- 31/03/2014 Approbation du marché pour l'installation de pompage à Etienne Arnould
- 22/07/2014 Réception provisoire des travaux pour la mise en place de la pompe
- 06/10/2014 : Permis d'environnement : Autorisation d'exploiter le puits

- Bande :
-
- Réalisation du forage du puits
- 04/11/2013 : Approbation du marché pour le placement d'une lampe UV par Etienne Arnould
- Station de traitement à réaliser → budget 2015.
-
- Droit de tirage 2010-2012 - Dossier 2011
-
- 14/06/2010 : DCC marché service auteur de projet
- 26/07/2010 : attribution à Christine Pierard
- 29/10/2010 : DCC introduction du formulaire d'introduction montant estimatif 354.193 € TVAC et demande de la subvention à 90 % plafonnée à 294.445 €
- 19/11/2010 : accord du SPW sur formulaire
- 10/03/2011 : DCC dossier exécution : 373.489 TVAC
- 08/08/2011 : attribution à ELB Liégeois au montant de 307.586 € HTVA
- 05/03/2012 : ordre de commencer les travaux
- 12/11/2012 : procès-verbal de réception provisoire
- 12/11/2012 : main levée partielle
- 13/03/2014 : promesse ferme de subsides au montant de 188.190,00€
- Plan Triennal : Année 2011-2012 : construction nouvel entrepôt communal à Nassogne
- Montant HTVA : 439.157
- 30/04/2009 : DCC auteur de projet
- 15/06/2009 : Attribution à P Remacle
- 15/12/2011 : demande de report de l'investissement au Plan Triennal 2012 auprès du SPW
- 26/01/2012 : Dossier d'exécution au conseil communal - montant de 335.886 TVAC
- Accord du pouvoir subsidiant et lancement de la procédure
- 14/05/2012 : ouverture des offres
- 03/07/2012 : attribution à Picard SA au montant de 296.118 TVAC
- 24/09/2012 : promesse de subside plafonnée à 186.550 €
- 19/11/2012 : ordre de commencer les travaux
- 24/05/2013 : Procès-verbal de réception provisoire. Décompte final au montant de 313.800,56 € tvac
- 22/07/2013 : Réception provisoire + main levée partielle / Délai de garantie : 24 mois
- En attente de la réception définitive
-
- Création d'une maison rurale à Nassogne (comprenant la réhabilitation du bâtiment Servais à Nassogne - SAR).
- 20/10/08 : DCC qui approuve le 1er projet du PCDR : Création d'une maison rurale à Nassogne -Auteur de projet Mr Serge David:
- 06/10/2009 : Accord du DR sur avant-projet
- 17/12/09 : Dossier d'exécution au conseil Communal
- 17/02/2010 : Accord du DR part 1.370.771,68
- 26/02/2010 : Accord SAR part 485.132,27 - Mise en adjudication
- 26/04/2010 : attribution à SA Thomas et Piron au montant de 2.016.026 TVAC
- 28/06/2010 : Accord du DR sur attribution (1.214.834,46 €)
- 03/09/2010 : Accord du SAR sur attribution (534.216 €)

- 18/10/2010 : ordre de commencer les travaux
- 08/05/2013 : procès-verbal de réception provisoire ;
- 08/07/2013 : Approbation du décompte final par CE au montant de 1.970.490,81 € hors TVA ou 2.384.293,88 €, 21% TVA comprise.
- 11/07/2014 : Refus de réception définitive avec remarques à lever
- 17/11/2014 : Réception définitive + Main levée totale
-
- Création d'un réseau de chaleur à Nassogne
- Auteur de projet : Mr F Bonmariage - SPRL Etudes Techniques
- 08/07/2010 : DCC dossier exécution au montant de 533.140,28 TVAC
- 17/09/2010 : Accord DR part 369.104,21 €
- 27/12/2010 : Délibération du collège attribuant le marché à l'association momentanée Bande- Gillet rue du Vivier 11 à 6950 Nassogne
- 15/06/2011 : ordre de commencer les travaux
- 15/05/2013 : procès-verbal de réception provisoire
- 09/09/2013 : approbation du décompte final du Lot 2 : Création d'un réseau de chaleur et d'une chaufferie au bois ", au montant de 515.332,43 € hors TVA ou 570.243,12 €, TVA comprise.
- En attente de réception définitive
-
- Année 2010 : Réaménagement de la rue grand pré à Forrières : égouttage- aménagement voirie et éclairage public
-
- Auteur de projet : Lacasse Monfort
- 27/05/2011 : dossier exécution conseil communal : 200.332 € TVAC
- 12/09/2011 : Permis urbanisme accordé
- 14/09/2011 : envoi dossier pouvoir subsidiant
- 15/12/2011 : demande de report de l'investissement au Plan triennal 2012 auprès du SPW
- 16/04/2012 : ouverture des offres
- 12/09/2012 : promesse ferme de subside au montant de 67.000 €
- 24/09/2012 : attribution à TRC Bonfond au montant de 185.448,04 TVAC
- 08/10/2012 : ordre de commencer à la date du 14/01/2013
- 04/11/2013 : PV de réception provisoire
- 17/03/2014 : Approbation du décompte final
- 27/10/2014 : main levée partielle
- En attente de réception définitive
-
- Amélioration des voiries agricoles :
-
- 12/05/2010 : Avis préalable et info subside du SPW (60 ou 80%)
- 26/07/2010 : attribution du marché auteur de projet à Christine Pierrard
- 27/09/2011 : Dossier d'exécution au conseil communal : 418.022 € TVAC
- 29/09/2011 : envoi au pouvoir subsidiant
- 26/04/2012 : accord du pouvoir subsidiant pour autant qu'il y ait phasage des travaux : intervention fixée à 126.273 €
- 25/10/2012 : DCC relative au phasage et adjudication du lot 1

- Pour le lot 1 :
- 30/07/2012 : ouverture des offres
- 18/09/2012 : attribution à Halloy au montant de 206.256 € TVAC
- Dossier transmis au pouvoir subsidant pour promesse ferme de subside
- 29/01/2013 : promesse ferme de subside
- 04/02/2013 : Notification et demande de cautionnement à l'entreprise HALLOY
- 08/04/2013 : ordre de commencer
- 03/10/2013 : PV réception provisoire mais plantations encore à effectuer
- 07/10/2013 : Approbation suspension des délais du 25/09/2013 au 22/11/2013.
- 10/12/2013 : Plantations de 130 arbres fruitiers hautes tiges.
- 13/01/2014 : Approbation réception provisoire + Main levée partielle
-
- Droit de tirage 2010-2012 - Dossier 2012
- 01/12/2011 : DCC introduction du formulaire d'introduction montant estimatif 354.193 € TVAC et demande de la subvention à 90 % plafonnée à 294.445 €
- 09/12/2011 : accord du SPW sur formulaire
- 15/12/2011 : DCC dossier exécution : 587.795€ TVAC
- 18/06/2012 : promesse de subside plafonné à 106.255 € (dossier scindé pour raison budgétaire)
- 03/12/2012 : ouverture des offres
- 24/12/2012 : Attribution à l'entreprise SOCOGETRA au montant de 587.795,98 € TVAC
- 25/02/2013 : Notification et demande de cautionnement à l'entreprise SOCOGETRA
- 22/04/2013 : ordre de commencer les travaux en date du 17 juin 2013
- 14/10/2013 : Délibération approuvant la suspension du chantier du 01er octobre 2013 au 25 avril 2014
- 06/10/2014 : Réception provisoire + main levée partielle
-
- Plaine de jeux Nassogne
- 25/02/2010 : DCC marché auteur de projet
- 19/04/2010 : attribution à Jean Marie Lacasse au pourcentage de 7,7 %
- 28/10/2010 : DCC approbation du dossier d'exécution au montant de 165.541,31 €
- 18/11/2010 : introduction de la demande de permis d'urbanisme
- 30/11/2010 : Accusé de réception de l'urbanisme : dossier complet
- 10/03/2011 : dossier d'exécution au conseil
- 20/06/2012 : promesse ferme de subside à 130.360 €
- 08/10/2012 : attribution à Lux Green au montant de 185.429,48 € TVAC
- 03/12/2012 : ordre de commencer les travaux
- 05/07/2013 : PV réception provisoire : délai de garantie : 12 mois
- 16/09/2013 : Approbation du décompte final au montant de 193.271,47€ TVAC
- En attente de réception définitive
-
- Extension des infrastructures du RSC Nassogne
- 11/02/2000 : attribution marché de service à Serge David
- 31/01/01 : accord du collègue sur avant-projet moyennant quelques observations.
- Dossier mis en veilleuse
- 10/12/08 : demande du comité du RSC Nassogne pour relancer l'extension ;

- 14/09/09 : le collège émet quelques remarques sur l'avant-projet proposé
- Estimation au montant de 267.624 € Htva
- 21/04/2010 : Convention pour les techniques spéciales : SPRL Etudes techniques
- 23/06/2010 : Permis d'urbanisme
- 27/05/2011 : Dossier exécution au conseil communal - montant estimatif : 543.897 € TVAC
- 20/06/2012 : promesse ferme de subside au montant de 308400 €
- 20/08/2012 : ouverture des offres
- 1/10/2012 : attribution à l'entreprise Jonkeau au montant de 597570 € TVAC
- 4/12/2012 : notification, demande de cautionnement et ordre de commencer au 7/01/2013
- 30/04/2014 : Réception provisoire
-
- Projet du Gal : Mise en œuvre du réseau de voies lentes - 29/10/2010 : DCC Pays de Famenne ASBL : Mise en œuvre du réseau de voies lentes - étude - intervention financière - convention et octroi d'une avance de fonds. (Maillage de voies vertes sur l'ensemble des communes (Rochefort-Marche-Nassogne-Hotton-Durbuy et Somme-Leuze)
- Financement du projet comme suit :
- 387.808,15 € - fonds européen
- 484.760,19 € - région wallonne
- 96.952,04 € à charge de l'Asbl. (intervention des communes)
-
- Création d'ossuaires dans les cimetières de l'entité
-
- 01/06/2012 : DCC dossier d'exécution au montant de 24998 € TTC
- 25/10/2012 : DCC approuve estimation ajustée au montant de 37.324 € TVAC et attribue le marché à SPRL Titeux au montant de 37.324 € TVAC
- 12/11/2012 : ordre de commencer
- 06/10/2014 : approbation du décompte final
- 06/10/2014 : Réception provisoire

Chapitre 2 :

Dossiers d'exécution approuvés par le Conseil Communal

Foret : ETAT 113 : au montant de travaux de 96.300 €

Nouvelle Ecole à Nassogne.

- Auteur de projet : P. Remacle
- 25/1/99 : principe des travaux au conseil au montant de 26.646.499,-Frs TTC
- 9/2/99 : Accusé de réception pour demande de promesse de principe.
- Décembre 02 : courrier à la Ministre pour connaître le stade du dossier et stimuler son avancement.
- Août 2007 : courrier au Conseil de l'Enseignement pour introduire la construction de l'école dans le stock de lancement du financement alternatif (Partenariat Privé Public)



- Elaboration du projet en cours
- 18/06/2009 : DCC : convention de gestion de projet avec la Communauté Française - partenariat public privé
- 01/06/2012 : dossier exécution au conseil
- 20/09/2012 : dossier à nouveau au conseil suite aux remarques de la tutelle
- 30/10/2012 : accord tutelle
- 24/01/2013 : accord du pouvoir subsidiant : montant total de la subvention : 839.841 €
- 17/06/2013 : ouverture des offres
- 22/07/2013 : DCE d'attribution : lot 1 à Picard SA au montant de 1.064.392 TVAC;
- Lot 2 à AC2E SA au montant de 120.911 TVAC ;
- Lot 3 : à Duvivier SA au montant de 180.153,21 TVAC
- 26/07/2013 : Envoi du dossier au pouvoir subsidiant
- Début septembre accord de la tutelle
- 15/12/2013 : Demande de prolongation du délai de validité des offres
- 29/07/2014 : Promesse ferme de subsides
- 06/10/2014 : Début des travaux pour les 3 lots

Rénovation de la « Petite Europe » à Bande : Convention Exécution 2009 B

- 23/03/2009 : DCC qui sollicite la convention Exécution 2009 B
- 13/07/2009 : Convention signée par le Ministre au montant total de 830.500 € TTC et honoraires compris (subside DR et Ureba)
- 05/07/2010 : Accord du DR sur avant-projet au montant de la convention
- 01/12/2011 : DCC dossier exécution conseil : montant des travaux 1.005.788 TTC
- 05/12/2011 : dossier transmis DR pour obtention promesse ferme de subside
- 26/01/2012 : DCC au Conseil - modifications des clauses administratives demandées par la tutelle : accord tutelle et promesse ferme de subside du DR -
- 03/12/2012 : ouverture des marchés publics : 3 lots
- Les remises de prix trop élevées ont amené le conseil à approuver un remaniement du dossier.
- 01/08/2013 : DCC qui approuve un dossier de travaux estimé à 928.260,35 € TVAC
- 07/08/2013 : envoi au pouvoir subsidiant.
- 02/12/2013 : accord de la Région Wallonne sur le dossier d'exécution - projet définitif des 3 lots
- Mise en adjudication au 15 janvier 2014
- 16/06/2014 : DCE d'attribution : lot 1 à entreprise de construction Collignon au montant de 578.897,70 HTVA;
- Lot 2 à Christian LOMBET au montant de 141.844,16 HTVA ;
- Lot 3 : à Henneaux Frères SA au montant de 67.081,84 HTVA
- 01/09/2014 : accord de la tutelle
- 06/11/2014 : Promesse ferme de subsides
- Ordre de commencer les travaux à la date du 02/02/2015



Amélioration des voiries agricoles :

- 12/05/2010 : Avis préalable et info subside du SPW (60 ou 80%)
- 26/07/2010 : attribution du marché auteur de projet à Christine Pierrard
- Pour les lots 2-3 et 4 :
- 29/04/2013 : DCE Approbation des conditions et mode de passation
- 30/09/2013 : DCC Approbation des conditions et mode de passation suite à la nouvelle réglementation sur les marchés publics

Pour le LOT 2 :

- 11/12/2013 : Accord de la Région sur le dossier d'exécution
- Mise en adjudication au 15 janvier 2014
- 07/04/2014 : DCC approbation à l'entreprise Roiseux pour un montant de 161.319,70€ TVAC
- 01/08/2014 : Promesse ferme de subsides
- 13/10/2014 : Approbation de la date de commencement des travaux au 16/10/2014 pour un délai de 40 jours ouvrables
- 20/10/2014 : DCC approbation de la suspension à dater du 15/10/2014 pour une durée indéterminée

Amélioration des voiries agricoles LOT 3 :

- 28/03/2014 : DCC approbation des conditions et mode de passation
- En attente de l'accord du pouvoir subsidiant

Amélioration des voiries agricoles LOT 4 :

- 28/03/2014 : DCC approbation des conditions et mode de passation
- En attente de l'accord du pouvoir subsidiant

Aire multisports Ambly

- 25/02/2010 : DCC marché auteur de projet
- 19/04/2010 : attribution à Jean Marie Lacasse au pourcentage de 7,7 %
- 27/09/2011 : DCC conditions et le mode de passation au montant de 301.597,34 € TTC
- 18/04/2012 : obtention du permis de bâtir
- 18/09/2012 : AR du pouvoir subsidiant : dossier complet
- 13/12/2013 : Notification de la promesse ferme - subside 85% - accord sur le dossier d'exécution
- Mise en adjudication au 15 janvier 2014
- 11/07/2014 : Annulation de l'attribution par la Tutelle
- 15/09/2014 : Arrêt de la procédure de marché public
- 10/11/2014 : DCC approbation de la procédure de marché public + publication
- 15/12/2014 : Ouverture des offres

Aire multisports Forrières

- 25/02/2010 : DCC marché auteur de projet
- 19/04/2010 : attribution à Jean Marie Lacasse au pourcentage de 7,7 %
- 27/09/2011 : DCC les conditions et le mode de passation au montant de 263.592,45 € TTC
- 28/06/2012 : obtention du permis de bâtir
- 12/07/2012 : Envoi dossier complet au pouvoir subsidiant.
- 13/12/2013 : Notification de la promesse ferme - subside 85% - accord sur le dossier d'exécution
- Mise en adjudication au 15 janvier 2014
- 15/09/2014 : Arrêt de la procédure de marché public
- 10/11/2014 : DCC approbation de la procédure de marché public + publication
- 15/12/2014 : Ouverture des offres

Aménagement d'un espace de convivialité et BBC à Forrières - lieu-dit « Le Ronchi »

- Budget prévu : 35.000 € TVAC
- 13/07/2012 : DCC marché de service auteur de projet
- 15/10/2012 : désignation du DST comme auteur de projet
- Le dossier sera introduit auprès de l'administration en janvier 2014
- Permis d'urbanisme introduit mais arrêté suite au refus des habitants
- Octobre 2014 : DCC décidant de l'arrêt de la procédure et le règlement des honoraires de l'auteur de projet

Projet sport de rue : aménagement d'une aire multisports à Chavanne - Harsin :

- 13/07/2012 : DCC marché de service auteur de projet
- 05/11/2012 : désignation JM Lacasse comme auteur de projet
- 24/12/2012 : accord CE sur avant-projet
- En attente du dossier pour le permis d'urbanisme

Création d'un parcours sportif à Nassogne :

- 13/07/2012 : DCC marché de service auteur de projet
- 05/11/2012 : désignation DST comme auteur de projet
- 30/10/2014 : Approbation de l'avant-projet et paiement des honoraires de l'auteur de projet et décision de statuer pour une durée indéterminée le dossier

Aménagements Sécurité Routière

- 08/07/2010 : DCC auteur de projet pour 2 lots de sécurité routière

Lot 1 : création d'une piste cyclable le long de la route de Bastogne à Harsin

- 06/12/2010 : attribution du marché à STP - Arlon
- 2012 : Introduction du dossier dans le PCDR lot 2
- 01/06/2012 : DCC dossier exécution au montant de 357.574 € TVAC

Lot 2 : aménagement et création d'un cheminement sécurisé rue de la Pépinette et rue de Lahaut

- 06/12/2010 : attribution du marché à Survey et aménagement - Ronquières
- Dossier introduit dans appel à projet « Plan trottoir 2011 »
- 11/07/2012 : Arrêté ministériel accordant la subvention pour l'aménagement de trottoirs
- 04/10/2012 : réunion plénière d'avant-projet
- 25/03/2013 : réunion urbanisme Arlon
- 13/09/2013 : introduction du permis d'urbanisme
- 29/11/2013 : Octroi du permis d'urbanisme
- 24/07/2014 : Approbation des conditions et mode de passation
- 19/11/2014 : Approbation du pouvoir subsidiant
- 08/12/2014 : Approbation du démarrage de la procédure + Publication
- Ouverture des offres prévue le 26/01/2015

Rénovation des façades du bâtiment du Centre Public d'action social de FORRIERES

- Estimation : 53.050 €
- 16/05/2013 : Approbation de l'attribution de l'auteur de projet : Association momentanée Synergie Architecture sprl-Jml Lacasse et Monfort sprl, Thier Del Preu, 1 à 4990 Lierneux, pour un pourcentage d'honoraires de 10%
- 16/09/2014 : Accord UREBA
- 30/10/2014 : DCC approbation des conditions et mode de passation
- 01/12/2014 : Ouverture des offres
- En attente de la délibération d'attribution

Lotissement communal - rue Sausset à Bande :

- 02/09/08 : exécution du permis de lotir à la SPRL Rossignol
- 23/12/09 : envoi du dossier de demande de permis de lotir au département aménagement du territoire et urbanisme. La demande comporte 16 lots constructibles.
- 03/06/2010 : DCC marché de service pour auteur de projet réalisation des placettes
- 12/07/2010 : ouverture des offres
- Dossier en attente de prises de décision par les responsables communaux

Fond d'investissement 2013-2016 - Entretien des voiries

- 30/12/2013 : DCC auteur de projet pour l'entretien des voiries
- 24/03/2014 : promesse ferme de subsides
- 31/03/2014 : Approbation attribution à la Direction des Services Techniques pour un pourcentage d'honoraire de 2.65%
- 23/10/2014 : Réunion aménagement sécurité avec les riverains
- 29/12/2014 : DCC Approbation des conditions et mode de passation

Remplacement des châssis au Presbytère de Bande :

- Estimation : 37.000,00 € TVAC
- 30/10/2014 : Approbation des conditions et mode de passation
- 24/11/2014 : Ouverture des offres
- 22/12/2014 : Attribution à la société Durand

Remplacement des châssis au presbytère de Forrières

- Estimation : 26.000,00 € TVAC
- 30/10/2014 : Approbation des conditions et mode de passation
- 24/11/2014 : Ouverture des offres
- 29/12/2014 : attribution à Laurent Pierre

Chapitre 3 : Travaux projetés

Travaux Economie Energie

Subsides - UREBA - Investissement Economiseurs Energie :

- 7/11/08 : Différents dossiers introduits :
- **Presbytère Nassogne** - Châssis et isolation grenier : 27.068 € TTC- non retenu dans le cadre de la circulaire efficacité énergétique 2008/02
- 18/12/2008, reçu courrier DGO4 disant que le presbytère n'est pas éligible dans le cadre de cette circulaire
- **Bâtiment scolaire Grune - Création d'un réseau de chaleur**
- 14/12/2011 : Convention signée par le Ministre B. LUTGEN engagée sous le n° de visa 11/49422 du 12/12/2011
- 10/06/2013 : Dossier pour demande de subsides
- 29/07/2013 : Avis dossier COMPLET
- 16/09/2014: Accord UREBA

CPAS Forrières : Chauffage :

- Estimation : 52.500 € TTC
- 10/06/2013 : Envoie des dossiers 2 et 3 pour la demande de subsides UREBA
- 01/08/2013 : Avis dossier INCOMPLET
- 21/08/2013 : Demande à Nicolas SKA de compléter le dossier suite à l'avis INCOMPLET
- Toujours en attente de complétude du dossier par Monsieur SKA
- 16/09/2014 : Accord UREBA 15% de subsides
- Communauté Française 85% En attente de la promesse ferme de subsides

CPAS Forrières : Amélioration du système d'éclairage:

- 16/09/2014 : Accord UREBA

**RENOVATION RURALE -Nouveau Programme Communal de développement :
Année 2006-2007 : Diverses réunions CLDR et groupe de travail**

- 03/10/07 : DCC fixe Règlement Organisation Intérieur et programmations projets
- 19/11/07 : PV attribution marché auteur de projet pour :
 - o Ancienne école de Chavanne S. David
Décision du Conseil du 28/11/2014 : Vente
 - o Sécurité routière Bande C. Pierard
- 02/10/08 : Arrêté de l'exécutif régional wallon qui approuve le Programme Communal de Développement rural pour les 10 prochaines années.
 - o Salle Saint-Pierre S. David
Permis d'urbanisme octroyé le 14/03/2014

Toiture du complexe sportif de Forrières

Estimation : 42.000,00 € TVAC

Lotissements : Nassogne - rue des Clusères

Dossier en suspens - nécessité d'un schéma de structure

Extension de la Maison de Village de Forrières

- 11/03/09 : DCC csch auteur de projet
- 15/06/09 : Attribution à Serge David - Dossier en cours d'élaboration

Création de cheminements piétons à Forrières**Remplacement des fenêtres de toit maison de village de Forrières**

Estimation : 22.000,00 € TVAC

Chapitre 4 . 1 Travaux divers réalisés

Ajouts lumineux dans l'entité de Nassogne

Eclairage public :

Remplacement des coffrets « pompiers » dans les villages :

- Ambly au montant de 2.210,62 € TVAC.
- Harsin au montant de 2.862,87 € TVAC.

Travaux réalisés par les ouvriers communaux

1. Rénovation des vestiaires à la salle de sports de Forrières	+ 3000 €
2. Empierrement en forêt étoile de Mormont	+ 2000 €
3. Elagage des tilleuls à l'église de Charneux	0 €
4. Peler les accotements sur Bande-Grune-Ambly	0 €
5. Entretien des fossés Bande-Grune-Chavanne	0 €
6. Entretien des fossés o ; Charlet + Marie-Noëlle V.d ;V « forêt »	0 €
7. Cyberclass écoles	2000 €
8. Rejointoyage des filets d'eau « Mormont-Masbourg »	1500 €
9. Rejointoyage des pavés de la chapelle Saint-Monon	500 €
10. Aire de barbecue au Zéro de Bande	500 €
11. Fabrication de nouveaux barbecues au Zéro de Bande et au Laid Trou	700 €
12. Fabrication de différents meubles pour l'O.C.T	1000 €
13. Fabrications de différents meubles pour la bibliothèque et fabrication et pose d'étagères pour la bibliothèque	8800 €
14. Aménagement entre le tennis et la plaine de jeux	1500 €
15. Pose d'autobloquants pour créer une entrée à la Maison de Village de Forrières :	600 €
16. Peinture nouvelle pour la bibliothèque :	1200 €
17. Fabrication de 3 chariots porte-tables et bancs	1100 €
18. Peinture de la classe de l'école de Grune	400 €
19. Peinture de 3 classes de l'école d'Ambly	1800 €
20. Pose de faïences à l'école d'Ambly	200 €
21. Cloison du garage de la Maison Rurale	600 €
22. Pose de fibre de verre + peinture à l'école de Grune	800 €
23. Réparation Voirie (nids de poules) Compomac	2500 €
24. Réparation Voirie Tarmac	9000 €
25. Pose d'un géotextile + grenailles église Lesterny Eglise Chavanne	1200 €
26. Travaux patronage Forrières (- électricité - escaliers - maçonnerie)	0 €
27. Elagage en forêt Marie-Noëlle V.d.V + O. Charlet	frais de
Dégagement en forêt Marie-Noëlle V.d.V + O. Charlet	mazout
Fossé Marie- Noëlle V.d.V + O. Charlet	+ essence
28. Cloison CPAS	1000 €
29. Terrassement + pose de stepoc pour refaire le mur de l'école de Bande + remblayage et refaire pelouse	

30. Pose de tuyaux d'égoût pour évacuation rue Imzembay 150m diamètre 200	1500 €
31. Peinture châssis école Nassogne-Hall Omnisports-école Grune	1500 €
32. Rénovation Chapelle Saint-Monon (humidité)	500 €
33. Rejointoiement mur d'enceinte cimetièrre Ambly	500 €
34. Pose de filets d'eau à la rue du village SOS à Bande	1500 €
35. Rénovation Chapelle Forrières (rue des Alliés)	1500 €
36. Bordures pétanque au camping + empierrement	1000 €
37. Piochage chemin d'Ambly (La Prée)	m.o.
38. Réparation pont legaz à Forrières	300 €
39. Réparation puisards Mormont-Grune-Bande	500 €
40. Rénovation + rejointoiement du pont rue du Basteau	1000 €
41. Rénovation des barrières et des statues à la Chapelle Baulet	500 €
42. Egouttage Bande Elie Mormont	500 €
43. Egouttage rue Sesette à Lesterny	500 €
44. Réparation escalier et mur école de Grune	500 €

Travaux réalisés pour la distribution d'eau

1. 34 nouveaux raccordements
2. Remplacement de 8 raccordements plomb
3. Remplacement de 200 mètres de conduite rue Tahée à Bande + raccordements
4. Terrassement pour la chambre UV à Bande
5. Placement UV à Bande
6. Recherche et réparation des fuites
7. Réparation vanne à Ambly (Henrotin)
8. Remplacement tuyaux filtres à Grune
9. Remplacement robinet flotteur réservoir à Ambly
10. Remplacement robinet flotteur réservoir à Masbourg
11. Mise en fonction puit à Grune
12. Placement limiteur de débit rue du Moustier à Grune

Travaux annuels :

13. Travaux de remise en état des plaines de jeux
14. Entretien des villages, des fossés.
15. Entretien des circuits de promenade + panneaux.
16. Remise en état des bancs, des panneaux de signalisation.
17. Panneaux zones de préventions prises d'eau
18. Marquage de sécurité routière.
19. Entretien des bâtiments communaux.
20. Réfection de nids de poules.
21. Placement de filets d'eau.

Chapitre 4 . 2 Travaux divers à réaliser

Travaux pour la distribution d'eau :

1. Remplacement conduite à Charneux + raccordements

200 M dia 90 pn16 + raccordements

$200 * 5.66 = 1132 + tva$

25m³ de poussier

65m³ 0/32

Raccords + socarex +/- 2000€ + tva

2. Extension rue Thier Des Gattes à Nassogne

80 M dia 90

$80 * 5.66 = 452.8 + tva$

10m³ de poussier

30m³ de 0/32

2. Extension rue Cocraimont à Grune

60 m dia 90 pn 16

$60 * 5.66 = 339.6 + tva$

10m³ poussier

20m³ 0/32

3. Achèvement puits de Bande

500m de tranchée + terrassement pour citerne mg + aménagement extérieur + pose câble et conduite

Construction d, un bâtiment pour filtre à fer et filtre mg

Poussier 150m³

4. Achever lotissement Sacaroglou

5. Achever lotissement Bande (cimetière)

6. Remplacement de +/- 100 compteurs de plus de 15 ans +/- 5000€

7. Extension pour école rue du Vivier + raccordements

150m dia 90 pn 16 + raccordements

Raccords + socarex +/- 1000€

$150 * 5.66 = 849 + tva$

BI + raccords +/- 450€

8. Remplacement raccordements plomb +/- 25000€

Travaux divers

- rénovation des anciens puits : rue de Lahaut - rue de Coumont à Nassogne
- rénovation de plusieurs chapelles
- aménagement parking - place communale à Nassogne
- Aménagement au pied du chêne centenaire et de place communale
- remplacement de l'installation électrique à Bande - monument
- Remplacement panneau affichage sur façade du hall omnisports
- Réparation de la dalle supérieure du réservoir d'eau à Ambly

- Aménagement d'un abri bus rue Principale à Ambly
- Abattage et taille d'arbres Chemin de Roimont à Ambly et Rue Saint Donat à Harsin
- Abattage d'un chêne Rue du Thier à Harsin

Projet SPW

- Aménagement de la liaison Route de Grune vers N4 à GRUNE
- Aménagement de la zone 30 école communale, rue des Alliés N889 à FORRIERES

F. RAPPORT ANNUEL SUR LE PATRIMOINE.

A. Lotissements communaux de Harsin

NEANT

Lot 6	19 ares 17 cas	53.676€	Encore à vendre
-------	----------------	---------	-----------------

B. Achat-Location de terrains communaux

Acte du 25/06/2014 - Achat	Mr et Mme Delvaux- Genot, Rue de Lahaut à Nassogne	24 ca(emprise en sous-sol dans A 727 w égouts Maison rurale)	1100 € Dcc 23/05/2014
DCC 24/07/2014 Cession et vente de gré à gré d'un excédent de voirie	Mr et Mme André- Bertrand, Rue du Point d'Arrêt, 21 à 6953 Lesterny	Excédent de voirie de 28ca	Promesse d'acquisition du 25/09/12 au prix de 1000€ En attente de l'accord de la province
Contrat de bail Commune/Belgacom Du 31/10/2013 Réceptionné en 2014 Pour le placement d'une antenne GSM	Belgacom SA	Masbourg C n°171B Rue du Point d'Arrêt	2500 €/an

C. Location de chasse.

SERVICE PATRIMOINE Inventaire des biens donnés en location au 1er janvier 2014							
Location de chasse							
Situation	Superficie	Locataires	Dispositif du bail	Date bail	prise effet	Expiration	Montant
BANDE							
Lot 10	Massif de la Pisserotte 335 Ha(bois) 120 Ha (plaine)	Ullens De Schooter 8 ch. des champs 1380 Lasne	Cahier des charges approuvé par CC 23/04/2008	21/05/2008	01/05/2008	30/06/2017	17 475,00 €
Lot 11	Massif du bois de Bande - Part du Prince 540 Ha	Mr Das Joseph Dingenstraat 7 3960 Bree	CC 20/05/08 et collège 30/06/08	30/06/2008	30/06/2008	30/06/2017	46 440,00 €
Lot 12	Massif de Halleux -73Ha	De halleux Hervé rue Raffhay 20 4630 Soumagne	CC 23/04/08	07/07/2008	01/05/2008	30/06/2017	3 650,00 €
FORRIERES							
Lot 4	173 Ha Bloc Bois de Forrières	Nicolas Lhoist avenue des fleurs 10 1150 Bruxelles	CC 23/04/08	25/05/2008	01/05/2008	30/06/2017	8 650,00 €
Lot 8: Ronchly et Blonday Nullery	14Ha49 de bois et 15 ha plaine	Cugnon Stéphane Rue de Lesterny, 54/1 Forrières	CC 22/11/07	14/01/2008	01/05/2008	30/06/2017	517,00 €
Lot 7 : Coray	6 ha72	Durand Michel rue de la chavée 14 Forrières	CC 22/11/07	17/01/2008	01/05/2008	30/06/2017	111,00 €
Situation	Superficie	Locataires	Dispositif du bail	Date bail	prise effet	Expiration	Montant
MASBOURG							
Lot 5	194 Ha bois	De Prins François 59, avenue Blücher 1180 Bruxelles	CC 23/04/2008	23/06/2008	01/05/2008	30/06/2017	9 700,00 €
Lot 16 : Thier do vi homme	16 Ha 45	De Prins François 59, avenue Blücher 1180 Bruxelles	CC 23/04/08	23/06/2008	01/07/2008	30/06/2017	1 316,00 €
LESTERNY							
Rofosse Hadrifosse Le Chenet	Soit 24Ha05 bois- 14 Ha plaine	Mareschal Paul 13, Rue D Schweitzer 7030 St Symphorien	CC22/11/07		01/05/2008	30/06/2017	675,00 €
HARSIN							
Situation	Superficie	Locataires	Dispositif du bail	Date bail	prise effet	Expiration	Montant
Lot 14	19Ha79 bois et 16 Ha plaine	Roiseux André 5, rue Cloisière 5590 Ciney	21/11/2007	11/02/2008	01/05/2009	30/06/2017	1 679,00 €
	52 ha 26 a 94	Mr Bernard J rue Grande 84- 6900 Marche on Famenne- DCD-Chasse reprise par M. Luc VAGENENDE	dcc 25/09/08	20/10/2009	01/05/2009	30/04/2018	355,43 €
	7 Ha de plaine "Sart de Marloye" et Fausse Pesse"	Mr Benoit Martiat Rue de la Quémagr 6637 Fauvillers	DCC 27/09/2011		01/07/2011	30/06/2020	70,00 €
AWENNE							
Bois Lesterny cpt 636	44 Ha de bois	Mr P Swenden Beudenlaan 76 2020 Anvers	DCC 26/10/09		01/01/2010	30/06/2018	2 750,00 €
NASSOGNE GRUNE							
Bloc de 1827 Ha Nassogne Nord Sud et Grune	1827 Ha bois et 40 Ha de plaine	Mr P de Becker Remy chaussée de Wavre 17 1390 Bossut Gottechain		22/10/2007	22/10/2007	30/06/2016	146 000,00 €
Lot 15	18 Ha 62 Nanfurnal -La Flamande	De becker Ch. De wavre 17 Bossut Gottechain	CC 22/11/2007	07/07/2008	01/07/2008	30/06/2016	1 275,50 €
Lieu dit "Les Chauches	Lot 6 a : 14 Ha 65	Mr Lamotte JC	cc du2/8/07		01/07/2007	30/06/2016	618,75 €
	Plaine Chauche 44ha62a70ca Cad. : B 1158b- B 1158 d et B 1185 a	Henquinet Didier	Bail 07/01/09		01/06/2009	31/05/2021	613,62 €
Situation	Superficie	Locataires	Dispositif du bail	Date bail	prise effet	Expiration	Montant
Ambly							
Lot 17 : Fond des Lavis	1 Ha 78 100% feuillus	Mostenne Guy chemin vert 6 5100 Wierde	cah charges cc du 22/11/2007	15/01/2008	01/05/2008	30/06/2017	126,00 €

G. ENSEIGNEMENT.

Population scolaire au 1^{er} octobre 2014.

Ecole de la Lhomme	Niveau maternel	Niveau primaire
AMBLY	25 (+ 2)	54 (- 3)
FORRIERES	32 (-)	71 (+ 5)
HARSIN	26 (-)	38 (+ 5)
LESTERNY	10 (- 5)	21 (+ 6)
Ecole de la Wamme		
BANDE	26 (+ 1)	39 (- 7)
GRUNE	16 (- 4)	55 (+ 11)
NASSOGNE	32 (-)	39 (+ 1)

Soit un total général de **484** élèves contre **469** en 2013 (+ 15).



Liste des emplois selon la dépêche ministérielle du 25 mars 2014 accordant les subventions - traitements pour l'année scolaire 2013 - 2014.

- 2 emplois de directeur d'école
- 19,5 emplois d'instituteur primaire titulaire de classe
- 14 périodes de maître de langue moderne (angl.)
- 34 périodes de maître d'éducation physique
- 22 périodes de morale non confessionnelle données par un maître spécial
- 22 périodes de religion catholique données par un maître spécial
- 2 périodes de religion israélite données par un maître spécial.
- 2 périodes de religion islamique données par un maître spécial
- 24 périodes de psychomotricité
- 12,5 emplois d'institutrice maternelle

Soit par rapport à l'année précédente :

EN PLUS :

- 3,5 emplois d'instituteur primaire
- 2 périodes de religion israélite données par un maître spécial
- 0,5 emploi d'institutrice maternelle
- 1 période de psychomotricité

EN MOINS :

- 2 périodes de religion catholique données par un maître spécial
- 2 périodes de maître d'éducation physique
- 8 périodes de religion protestante données par un maître spécial
- 2 périodes de religion islamique données par un maître spécial

H. BIBLIOTHEQUE

Nombre de prêts arrêtés au 16 novembre 2014 :

PRETS 2014	<i>En fiction</i>	<i>En documentaire</i>	TOTAUX
<i>Jeunesse</i>	19.322	3.653	22 975
<i>Adultes</i>	6.098	1.327	7 425
			30 400

+ 16.245 prolongations ... qui ne sont plus prises en compte depuis 2013 en cause des droits d'auteur !!

Un total de 46.645 prêts, (47.762 en 2013). Attention nombre de prêts répertoriés à la date du 16 novembre 2014 et en 2013 répertoriés à la date du 10 décembre 2013.

Nombre de lecteurs

Lectorat :

1.556 lecteurs pour l'année 2014 (augmentation de 31 lecteurs), répartis comme suit :

987 enfants (-5 et 434 adultes (+ 22)

99 lecteurs « collectifs non payants » (c'est-à-dire : classe, plaines de vacances, associations ...) (+9)

36 lecteurs en « PI » (c'est-à-dire : bibliothèques du réseau) (+ 6)

Visites écoles :

Les classes viennent désormais de manière régulière :

- Ecole Libre Nassogne : « 1 - 2 primaires » : une fois par mois
- Ecole Libre Nassogne : « 3 - 4 primaires » : tous les 15 jours
- Ecole Libre Nassogne : « 5 - 6 primaires » : tous les 15 jours
- Ecole Libre Nassogne : « Maternelles » : une fois par mois
- Ecole Communale Forrières : « 1 - 2 primaires » : une fois par mois
- Ecole Communale Forrières : « 3 - 4 primaires » : une fois par mois
- Ecole Communale Forrières : « 5-6 primaires » : une fois par mois
- Ecole Communale Forrières : « petits - maternelles » : une fois par mois
- Ecole Communale Forrières : « grands - maternelles » : une fois par mois
- Ecole Communale Nassogne : « 1 - 2 primaires » : une fois par mois
- Ecole Communale Nassogne : « 3- 4 - 5 - 6 primaires » : une fois par mois
- **Ecole Communale Nassogne : « petits maternelles » : une fois par mois**
- Ecole Communale Nassogne : « grands maternelles » : une fois par mois
- Ecole Communale Ambly : « 1 - 2 primaires » : une fois par mois
- Ecole Communale Ambly : « 3 - 4 primaires » : une fois par mois
- Ecole Communale Ambly : « 5 - 6 primaires » : une fois par mois
- Ecole Communale Ambly : « grands - maternelles » : une fois par mois
- Ecole Communale Ambly : « petits - maternelles » : une fois par mois
- Ecole Communale Chavanne : « 1 - 2 - 3 primaires » : une fois par mois

- ***Ecole Communale Chavanne : « maternelles : groupe 2 » : une fois par mois***
- Ecole Communale Chavanne : « maternelles : groupe 1 » : une fois par mois
- Ecole Communale Chavanne : « 4 - 5 - 6 » primaires » : une fois par mois
- Ecole Communale Lesterny : « maternelles » : une fois par mois
- Ecole Communale Lesterny : « primaires » : une fois par mois
- Ecole Communale Bande : « maternelles : groupe 1 » : une fois par mois
- ***Ecole Communale Bande : « maternelles : groupe 2 » : une fois par mois***
- ***Ecole Communale Bande : « 1-2 » : une fois par mois***
- Ecole Communale Grune : « maternelles » : une fois par mois
- Ecole Communale Grune : « 1-2 primaires » : une fois par mois
- ***Ecole Communale Grune : « 3-4 primaires » : une fois par mois***
- Ecole Communauté Française Forrières : « primaires » : une fois par mois

+ Certaines classes de l'IMP occasionnellement

Les classes notées en gras et italique sont celles soit nouvellement accueillies soit venues plus régulièrement !!

En dehors des animations, les classes utilisent les services de la bibliothèque pour des prêts plus occasionnels et/ou des projets (Prix Versele, Rallye lecture, lectures multiples...) en fonction des différents projets scolaires ou des travaux de leurs élèves !

Groupements :

Prêts de livres aux diverses associations :

- | | |
|---------------------------------|---|
| - Plaines de Vacances | - Gardiennes encadrées |
| - Garderies d'écoles | - Centre Culturel |
| - Cercle Historique | - Crèche « Les Bisounours » |
| - MIC ADOS | - Educateur de rue |
| - Office Communal du Tourisme | - Diverses classes du réseau et même hors commune |
| - Maison des Aînés | - Conteuse(s) |
| - Homes : Tenneville et Laroche | |

Les périodiques :

En abonnement (chez le libraire) :

- | | |
|--------------|------------------------|
| - Ambiance | - Point de Vue |
| - Géo | - Psychologies |
| - Historia | - Le Vif/ L'Express |
| - Top Santé | - Mon Jardin Ma Maison |
| - Nest | - Sciences Humaines |
| - Déco Idées | |

+ 5 revues « Jeunesse : « Sciences et Vie Junior », « Wapiti », « Virgule », « Le Petit Léonard », « Géo Ado » et « Cosinus ».

+ 10 revues gratuites

Journaux : Abonnement à « L'Avenir du Luxembourg »

Les projets :

1. Participation au Prix « *Bernard Versele* ».
2. Présentation des Prix pour adolescents : « *Farniente* » et « *Ado-Lisant* ».
3. Participation au Prix « *Horizon* » pour les adultes !
4. Participation à la campagne « *Je Lis dans ma Commune* » (4 projets).
5. Participation à la campagne « *Fureur de Lire* ».
6. *Animations de type pédagogiques et ludiques* avec les classes.
7. Dépôts de livres à domicile : 2 dépôts privés actuellement (Lesterny, Harsin) + 2 dépôts « Maisons de retraite » (en collaboration avec la Croix Rouge) et un dépôt régulier au niveau de la crèche « *Les Bisounours* ».
8. Rédaction de textes de promotion ou de sensibilisation à la lecture dans la revue « *Quoi d'Neuf ?* » du Centre Culturel.
9. Rédactions « *d'articles échos* » pour la presse.
10. Mise-à-jour presque régulière du *site de la bibliothèque*
<https://sites.google.com/site/biblionassogne>.
11. Utilisation (+ formation pour les bibliothécaires) de la base de données bibliographiques *Electre*.
12. Préparation pour les classes demandeuses de livres en multiples exemplaires : *lecture suivie* ; ainsi que de « *Rallyes* ».
13. *Expositions de livres* durant l'année sur des thèmes de festivités et/ou d'activités diverses.
14. Mise en place d'une tournante de livres « *A la queue leu leu* ».
15. Partenariat avec le Centre Culturel de Nassogne, dans le cadre de la « *Journée Place aux Enfants* » : cette année pas d'accueil au niveau de la bibliothèque ... mais des déplacements d'enfants durant la journée !!!
16. Après-midi lecture, un samedi par mois, en partenariat avec le CPAS : « *Les Histoires du Tapis* ».
17. Projet intergénérationnel : participation au *Prix Chronos* avec rencontres mensuelles et gestion de la correspondance entre les aînés et les enfants.
18. Organisation d'une après-midi « *livres et jeu de piste* » avec le CPAS durant le congé de Carnaval.
19. Participation à la campagne « *Lire dans les Parcs* » lors des marchés d'été.
20. Organisation d'une après-midi « *A la découverte des contes* » durant le mois de juillet pour les enfants de l'IMP.
21. Réalisation de *l'exposition 14-18* avec les classes primaires de l'entité (+ visites du Musées des Chasseurs Ardennais et passages dans les classes de personnes « ressources »).

22. **2 stages**, plus que « sold out » : l'un en avril, l'autre en juillet.
23. Participation et animation de l'exposition **Ethni'Color** avec le Centre Culturel.
24. Partenariat humain et financier lors de **spectacles scolaires** tirés de livres.
25. Présentation et animation de l'exposition « **Les mots français d'origine arabe** ».
26. Naissance du groupe « **Esperluette** » : présentation orale de texte par des jeunes de 10 à 15 ans (2 présentations en 2014).
27. Soutien pour la mise en place de la seconde exposition du groupe « **Digital Photos Club Nassogne** » en octobre.
28. Projet-pilote avec la participation au « **Prix des Lycéens** », devenu ainsi un projet intergénérationnel.
29. Soirée littéraire « **Métissage 100%** » d'Altay Manço, avec l'aide précieuse des familles turques de Nassogne.
30. Soirée de présentation du livre « **Rendez-vous derrière chez nous** » d'Olivier Embise, en collaboration avec le Centre Culturel.
31. Après-midi et soirée « **Jeux de Société** » fin décembre.

Sans oublier le plus gros de nos projet de 2014 :

Déménagement de la bibliothèque, avec l'aide de deux étudiants et une vingtaine de bénévoles, du 7 au 27 août.



Les horaires :

Inchangés : **20H d'ouverture au public/semaine.**

Mais prises en charges des classes en dehors des heures d'ouverture ; c'est-à-dire de **7 à 11 classes/sem. fois 1H30 d'animation !!**

+ Les projets en fin de journée et soirée tels que « Les Histoires du Tapis », « A la queue leu leu »...

I. CULTTE

Les comptes des fabriques d'église, pour l'exercice 2013, approuvés par le Conseil communal, le 24 juillet 2014, sont clôturés comme suit :

Compte	Recettes	Dépenses	Boni	Intervention communale
AMBLY	21 000,32 €	15 801,62 €	5 198,70 €	8 087,57
BANDE	27 181,19 €	22 157,68 €	5 023,51 €	16 008,49
CHARNEUX	33 281,94 €	30 095,39 €	3 186,55 €	9 658,12
FORRIERES	38 126,19 €	31 519,08 €	6 607,11 €	26 438,60
GRUNE	22 139,45 €	19 763,57 €	2 375,88 €	17 767,67
LESTERNY	18 377,71 €	17 630,14 €	747,57 €	13 534,32
MASBOURG	15 796,32 €	6 874,53 €	8 921,79 €	0,00
NASSOGNE	40 432,70 €	40 432,70 €	0,00 €	21 630,60
TOTAUX :	216 335,82 €	184 274,71 €	32 061,11 €	113 125,37 €

J. CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

Le compte du C.P.A.S. pour l'exercice 2014, approuvé par le Conseil communal le 23 mai 2014, comportait :

	<u>ORDINAIRE</u>	<u>EXTRAORDINAIRE</u>
Droits constatés	1.507.552,15 €	82.733,42 €
Irrécouvrables	61,00 €	0,00 €
Droits constatés nets	1.507.491,15 €	82.733,42 €
Engagements	1.414.524,15 €	107.386,61 €
Résultat budgétaire	92.967,00 €	- 24.653,19 €
Engagements	1.414.524,15 €	23.686,89 €
Imputations comptables	1.402.281,82 €	86.966,93 €
Engagements à reporter	12.242,33 €	20.419,68 €
Droits constatés	1.507.491,15 €	82.733,42 €
Irrécouvrables	0,00 €	0,00 €
Droits constatés nets	1.518.338,86 €	82.733,42 €
Imputations	1.445.625,73 €	86.966,93 €
Résultat comptable	105.209,33 €	- 4.233,51 €

Le compte de résultats :

- Résultat d'exploitation : boni de 38.962,37 €

- Résultat exceptionnel : mali de 41.417,55 €

- Résultat de l'exercice : mali de 2.455,18 €.

Le bilan : Actif = Passif = 370.443,44 €

K. COMPTABILITE COMMUNALE

Le compte communal, approuvé par le conseil communal du 28 mars 2014, pour l'exercice 2013 comportait :

	ORDINAIRE	EXTRAORDINAIRE
Droits constatés	9.218.479,61 €	3.183.487,59 €
Non-valeurs	106.490,82 €	- €
Droits constatés nets	9.111.988,79 €	3.183.487,59 €
Engagements	7.970.918,88 €	5.075.827,19 €
Résultat budgétaire	1.141.069,91 €	-1.892.339,60 €
Droits constatés	9.218.479,61 €	3.183.487,59 €
Non-valeurs	106.490,82 €	- €
Droits constatés nets	9.111.988,79 €	3.183.487,59 €
Imputations	7.691.183,52 €	2.382.664,43 €
Résultat comptable	1.420.805,27 €	800.823,16 €
Engagements	7.970.918,88 €	5.075.827,19 €
Imputations	7.691.183,52 €	2.382.664,43 €
Tableau T3	279.735,36 €	2.693.162,76 €

Le compte de résultat :

Le compte de résultat ordinaire présente un boni d'exploitation de 444.485,82 €.

Le bilan :

Actif = Passif = 69.887.579,88 €

L. HYGIENE.

RELEVÉ DES PERMIS D'ENVIRONNEMENT (UNIQUE) ACCORDES JUSQU'AU 30 NOVEMBRE 2014

- classe 1 : 0
- classe 2 : 7
- classe 3 : 36

M. - PERSONNEL COMMUNAL

Aperçu des tâches effectuées

A l'entrée en fonction d'un agent :

- rédaction de la délibération d'engagement,
- préparation du contrat
- encodage de la DIMONA
- inscription auprès des différents services externes (Service de santé, etc.)

Journelement :

- gestion des mouvements de la situation du personnel
- suivi des diverses demandes de congés (vacances, maladie, etc.), dispenses et absences.
Il faut d'ailleurs noter qu'il y a de plus en plus de possibilités différentes de diminuer sa carrière, de l'interrompre, d'obtenir divers congés en fonction des impératifs de la vie.

Mensuellement :

- préparation et liquidation des traitements (y compris vérification des annales)
- déclaration pour le précompte professionnel
- calcul et commande des chèques repas
- traitement des documents de mutuelle - indemnisation

Trimestriellement :

- déclaration ONSSAPL
- relevé des points APE

Annuellement :

- clôture de l'exercice en matière de précompte professionnel (fiches)
- calcul du pécule de vacances et de la prime de fin d'année
- élaboration des données liées au personnel pour l'établissement du budget communal

Tout au long de l'année en fonction des nécessités :

- courriers, notes de service, etc.
- gestion de dossiers de recrutement : publication des avis, réception des candidatures, organisation des examens, établissement des procès-verbaux et rédaction des courriers nécessaires (accueil extra-scolaire, agents Wallo'Net)
- gestion des candidatures spontanées ou en réponse à un recrutement : réponse et enregistrement dans notre base de données

Autres tâches :

- Visites médicales annuelles et périodiques + visites médicales de pré reprise du travail + sélections médicales chauffeurs permis C: prise de rendez-vous, changements fréquents de dates de rendez-vous, envoi des convocations, des formulaires d'évaluation de santé après chaque visite, suivi du tableau des dates de validité des visites de tout le personnel
- Relevé trimestriel des visites médicales avec distinction des catégories de travailleurs (ouvriers, employés, catégories spécifiques (ALE, jobistes, jeunes stagiaires, etc.)) et vérification des factures avant paiement
- Dossiers "prime" alloués au personnel par l'ONSSAPL (naissance, mariage, pension)
- Dossiers de mise à la retraite

- Suivi des dossiers AWIPH (demandes des primes à l'intégration, à la compensation, gestion trimestrielle ou annuelle).
- Gestion des accidents de travail, accidents scolaires, accidents pendant les plaines de jeux,...

Enseignement

Ce secteur du service du personnel agit comme interface avec la Communauté française pour la gestion administrative des dossiers liés à l'enseignement communal. Ces principales tâches sont de (d'):

- assurer le secrétariat de la COPALOC (préparer, inviter, assister, rédiger les PV) ;
- préparer les délibérations des Collège et Conseil pour désignations, démissions, remplacements, congés divers, déclaration d'emplois vacants à conférer, mises en disponibilité, périodes à charge du pouvoir organisateur, etc.
- préparer et remplir les documents s'y rapportant : prestations de serment, actes d'adhésion, divers formulaires ONEM, états de prestations, contrats pour les enseignants à charge du budget communal, C4, etc
- faire les déclarations DIMONA (déclaration d'emploi auprès de l'ONSS) en début et fin d'occupation (chaque année scolaire pour les temporaires)
- procéder à l'appel à candidats à la nomination définitive et constituer les dossiers
- procéder à l'appel des temporaires prioritaires et établir les classements
- remplir et constituer les dossiers d'engagement de la puéricultrice ACS-APE et des agents PTP attribués à nos écoles pour l'année scolaire 2011-2012
- calculer les avantages sociaux
- établir les documents de début d'année scolaire pour le Ministère de la Communauté Française : documents reprenant le détail de tout le personnel enseignant en fonction, déclarations de mises en disponibilité, de réaffectations et d'emplois vacants
- introduire les dossiers de demande de dérogations de diplôme
- accuser réception des candidatures à un emploi dans les écoles
- établir les attestations de service destinées à la demande de pension
- prendre connaissance des nouvelles circulaires du Ministère de la Communauté française, les classer et apporter les éventuels changements que cela implique

Evolution en 2014.

- Au 28/02/2014, Monsieur Michel FALLA, fontainier est admis à la retraite.
- Au 28/02/2014, Monsieur Gérard HAULOT, fontainier est admis à la retraite.
- Au 01/06/2014, Monsieur Joël REMY, Directeur sans classe de l'école communale fondamentale de la LHOMME, est admis à la pension prématurée définitive.
- Au 30/06/2014, Monsieur Jacques LAMBERT, fontainier est admis à la retraite.
- Au 31/12/2014, Madame Josiane COLLARD, technicienne de surface est admise à la retraite.

En décembre 2014, la Commune employait 41 hommes (+ 2) et 104 femmes (+ 1), soit un total de 145 agents dont 86 (+ 3) sont rémunérés directement par la Commune et 59 (=) par la Communauté française.

N.B. : Entre () différences par rapport à l'année 2013.

N. DIVERS

URBANISME.

Description des missions, tâches, objectifs et moyens de fonctionnement

Tâches

- renseignements et conseils du public dans les diverses matières;
- examen administratif et technique des dossiers de permis d'urbanisme, permis d'urbanisation, permis de travaux technique, permis d'environnement, permis unique, certificats d'urbanisme 1 et 2, renseignements notariés, enquêtes publiques, déclarations urbanistiques, ...
- rédaction et motivation des divers permis ou actes administratifs;
- contacts avec les architectes, géomètres lors de la présentation des projets de construction, de lotissements, ...
- présentation et explication des dossiers en Collège Communal;
- préparation et animation des réunions de la C.C.A.T.M., rédaction de P.V. des réunions;
- assistance technique lors des réunions de la C.C.A.T.M.;
- relations avec la D.G.A.T.L.P à Arlon;
- représentation éventuelle du Collège lors des recours à la D.G.A.T.L.P à Namur;
- intervention sur le terrain pour des situations particulières;
- suivi des dossiers sur terrain, recherche des infractions et poursuite de celles-ci, voire établissement de P.V. d'infraction si besoin;
- organisation des séances publiques d'information sur divers sujets ayant trait à l'aménagement du territoire, mobilité et à l'environnement ou sur divers dossiers spécifiques;
- élaboration d'un système de gestion des bases de données géographiques pour l'ensemble de la commune;
- coordination et suivi de la procédure de l'élaboration d'un Schéma de Structure Communal et du Règlement Communal d'Urbanisme;
- coordination et suivi de la procédure des plans communaux d'aménagement en cours d'élaboration;
- établissement des statistiques mensuelles et trimestrielles des permis d'urbanisme à destination de l'Administration du cadastre;
- coordination de la vérification des implantations des nouvelles constructions et du début des travaux;
- délivrance des primes communales pour des travaux économiseurs d'énergie (en fonction des primes octroyées par la Wallonie (Région Wallonne) ;
- délivrance des autorisations de raccordement au réseau d'égouttage;

- suivi et application du plan communal général d'épuration ou plan d'assainissement des sous bassins hydrauliques;
- suivi et application des nouvelles normes énergétiques relatives à la P.E.B.;
- tenue éventuelle de permanences pour les enquêtes publiques en les diverses matières;
- détermination des numéros de police des bâtiments (en collaboration avec le service population).
- une C.C.A.T.M. fonctionne au sein de la Commune de Nassogne depuis le 26 octobre 2009 (approbation du Ministre) qui s'implique notamment dans l'élaboration du Schéma de Structure Communal ;
- la C.C.A.T.M. fonctionne depuis sa création à raison de 1 à 2 réunions mensuelles. Y participent tant les membres effectifs que leurs suppléants, ce qui démontre l'intérêt de s'impliquer dans la réflexion de la gestion communale;

Remarques générales

La volonté de s'impliquer dans la gestion de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme et d'en avoir une meilleure maîtrise nécessite un travail de rigueur non seulement lors de l'examen des dossiers, mais aussi et surtout lors du suivi de ceux-ci sur le terrain.

Statistique annuelle arrêtée au 30/11/2014

- certificats n° 1 : 6
- certificats n° 2 : 3

RELEVÉ DES PERMIS D'URBANISATION ACCORDES JUSQU'AU 30/11/2014

- permis de lotir (permis d'urbanisation) : 1
- modification de permis de lotir : 0

RELEVÉ DES PERMIS D'URBANISME ACCORDES JUSQU'AU 30/11/2014

- 10 permis délivrés pour des constructions de nouvelles habitations + 1 permis groupé
- 14 permis délivrés pour des constructions diverses
- 16 permis délivrés pour des transformations d'habitations
- 11 permis délivrés pour des transformations de constructions diverses
- 5 permis délivrés pour des démolitions
- 184 renseignements urbanistiques pour notaires.



Service logement

Missions vis-à-vis du public

Conformément à l'article 190, paragraphe 2, 1° du Code Wallon du Logement, il assure l'information sur les aides et les droits en matière de logement.

Il renseigne donc le public sur les aides régionales, provinciales, communales, sur les possibilités de prêts, les déductions d'impôts.

Missions vis-à-vis de la Région Wallonne

Conformément à l'article 187 du Code Wallon du Logement, il élabore le programme bisannuel du logement pour la commune, plus communément dénommé « ancrage communal » (collecter les diverses statistiques permettant de dresser un "état des lieux" de la situation du logement sur la commune; puis, ensuite, monter le dossier de demande d'aides publiques en fonction de ces données).

Conformément à la circulaire budgétaire 2004 et à l'art 190 paragraphe 2, 6° du Code Wallon du Logement, il a instauré et finalisé une taxe sur les bâtiments inoccupés depuis 2009. Elle se base sur le critère légal de l'occupation d'après le registre de la population. La taxe joue un rôle incitatif, poussant les propriétaires à remettre leur bien sur le marché. Elle permet de débloquer des situations, notamment dans les cas d'immeubles en indivision.

Missions supplémentaires via la Commune

Diagnostiques sur des projets pour le Service Urbanisme. Vérification que les projets rentrés par les particuliers (régularisations de permis d'urbanisme et nouveaux projets de construction ou de rénovation ou d'aménagement d'appartements) correspondent aux normes minimales de salubrité de la Région Wallonne. (= quant au vitrage, à la surface minimale habitable, à la hauteur sous plafond, etc.)

Enquêtes de salubrité : enquêter sur la salubrité de certains logements suite aux demandes de locataires ou de propriétaires ou à l'initiative du Bourgmestre [recherche des propriétaires, envoi des recommandés, demande de visite de l'inspecteur de la Région Wallonne, mise en demeure au propriétaire,]

Contrôle des conformités des endroits accessibles au public : assurance objective conformes, mise en demeure, ...



PROXIBUS

Entré en service le 15 décembre 2008

Le Proxibus a parcouru :



Mois	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Janvier		3 099	2 662	3 788	3 203	3 284	3360
Février		2 802	2 523	3 468	3 001	3 075	3133
Mars		3 428	3 310	3 584	3 277	3 307	3249
Avril		2 616	2 741	2 713	2 869	2 989	2831
Mai		3 614	2 948	3 678	3 331	2 745	3719
Juin		3 213	3 564	3 788	2 787	2 790	3045
Juillet		2 544	2 382	3 468	2 965	3 100	2827
Août		3 011	2 909	3 584	2 613	2 793	2475
Septembre		3 368	2 560	2 713	2 689	3 135	3036
Octobre		3 591	3 478	3 678	4 178	3 606	3248
Novembre		3 042	3 092	3 788	3 206	2 846	2901
Décembre	1 958	3 242	2 642	3 468	2 822	3 290	
Total :	1 958	37 570	34 811	41 718	36 941	36 960	33 824

ALE DE NASSOGNE.

RAPPORT D'ACTIVITE DE L'ANNEE 2013

Les données 2014 sont inconnues à ce jour.

AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI DE NASSOGNE

RAPPORT D'ACTIVITE ---- ANNEE 2013

1. NOMBRE D'UTILISATEURS :

Personnes privées : 33 (-9 par rapport à 2012)

Associations : 2 (=)

Etablissements d'enseignement : 1 (=)

Autorités locales : 2 (=)

Total : 38 (- 6 par rapport à 2012)

2. NOMBRE D'UTILISATEURS PAR TYPES D'ACTIVITES :

Entretien du jardin (tonte de pelouses, taille de haies, bêchage,...) : 31 (-6)

Garde d'enfants : 0 (-1)

Aide administrative : 1 (=)

Accompagnement de personnes : 1 (=)

Petits travaux de bricolage et réparations du domicile : 4 (-1)

3. NOMBRE D'HEURES DE PRESTATIONS :

Pour l'année : **3632 (- 1584 heures par rapport à 2012)**

Nombre d'heures en moyenne par mois : 302

Nombre d'heures en moyenne par utilisateur par mois : 8

Nombre d'heures en moyenne par travailleur ALE par mois : 27

Nombre d'heures de garderies dans les écoles communales : 274 (-371)

4. NOMBRE DE CHOMEURS AYANT TRAVAILLE EN ALE PENDANT L'ANNEE :

Hommes : 5

Femmes : 6 Total : 11 (- 10 par rapport à 2012)

(1 travailleur en garderie dans les écoles communales)

5. NOMBRE DE CHOMEURS INSCRITS :

Les chômeurs ne se présentant pas à la convocation de l'ALE ne sont pas comptabilisés)

Volontaires (code J) : Hommes : 12
Femmes : 14

RIS : Hommes : 6
Femmes : 3

Non-volontaires (code K) : Hommes : 8
Femmes : 7

Externes : Hommes : 3
Femmes : 3

Total général : 56 (-39 par rapport à 2012)

6. NOMBRE DE CHEQUES NON-NOMINATIFS VENDUS EN 2013 :

1014 chèques (- 186 par rapport à 2012)

7. SOMME TOTALE DISTRIBUEE AUX CHOMEURS :

Prestations de travail : 14.891,20 EUR (4,10 x 3632 heures)

8. AIDE A LA FORMATION DES CHOMEURS :

Dépenses totales : 530 EUR

1. Formation FORCA permis de conduire théorique (8 participants)

9. NOMBRE DE CHOMEURS AYANT RETROUVE DU TRAVAIL EN 2013 :

Hommes : 1

Femmes : 1

Total : 2 chômeurs

(sur base des informations que les chômeurs nous donnent)

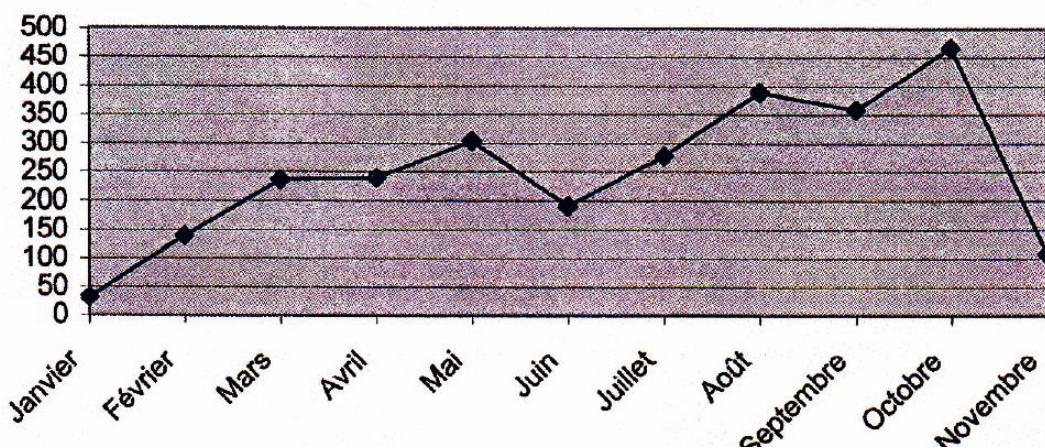
RAPPORT D'ACTIVITES — MME LIBERT PERIODE ALLANT DU 30/11/13 AU 01/12/14

OFFICE COMMUNAL DU TOURISME DE L'ENTITE DE NASSOGNE

MAISON DU TOURISME DU PAYS DE MARCHE & NASSOGNE

Maison Rurale, rue de Lahaut à 6950 Nassogne
Tél. 084/22.15.58 - tourisme.nassogne@skynet.be

ACCUEIL



L'Office Communal du Tourisme de l'Entité de Nassogne a accueilli près de 3000 visiteurs durant la période allant du 30 novembre 2013 au 01 décembre 2014.

Si la fréquentation du mois de juillet était décevante ; de la fin septembre à fin octobre, le nombre de visiteurs a été plus qu'excellent ! En effet, nous avons accueilli 72 touristes pour la seule journée du 27 septembre et 435 personnes sur 18 jours d'ouverture en octobre.

Une météo peu estivale durant les 2 mois de vacances scolaires et un automne offrant des températures très agréables aux visiteurs ont relancé l'activité touristique dans notre région. La beauté de nos forêts à cette période ainsi que les diverses promenades encadrées (champignons et brames) ont véritablement enchantés les touristes !

Au total, 428 cartes IGN de Nassogne ont été vendues.

L'information principale demandée concerne toujours les promenades pédestres balisées.

Comme de coutume, des étudiants ont été engagés par l'Administration communale afin d'assurer les permanences journalières durant les mois de juillet et août. Durant cette période, le bureau d'accueil est ouvert 7 jours sur 7.



- **INSTALLATION DE L'OFFICE COMMUNAL DU TOURISME DANS SES NOUVEAUX BUREAUX SITUÉS AU 3 RUE DE LAHAUT**

Fin janvier, début février, l'Office Communal du Tourisme a pris possession de ses nouveaux locaux.

Le nouveau bureau d'accueil est lumineux, spacieux et très fonctionnel. Les touristes sont ravis. L'accent a été mis sur l'aspect « nature », randonnée et sur les produits du terroir. Un espace consacré aux enfants a été créé. Celui-ci se veut pédagogique et offre des informations sur la forêt.



- **« TOURISME & INNOVATION » • FTBL**

Dans le cadre de l'appel à projets « Tourisme & Innovation » initié par la FTBL, l'Office Communal du Tourisme de l'Entité de Nassogne a été primé pour son projet « Train Rando en Grande Forêt de Saint-Hubert ».

En 2015, une exposition permanente de photos « nature » en plein air invitera le visiteur à sillonner notre entité.

Cette initiative mettra en avant le savoir-faire de nos photographes mais aussi notre patrimoine. Un circuit « découverte » sera proposé au public. Celui-ci sera ponctuellement guidé par les photographes.

Un réseau de circuits pédestres sera également proposé aux visiteurs sous forme de points-nœuds. Ce projet sera de grande envergure puisqu'il concernera l'entièreté du Massif Forestier de la Grande

Forêt de Saint-Hubert. Les gares et réseau TEC seront au centre de ce projet afin d'offrir aux visiteurs la possibilité de passer une ou plusieurs journées au sein de notre massif forestier.

Ce projet est initié par l'Office Communal du Tourisme.

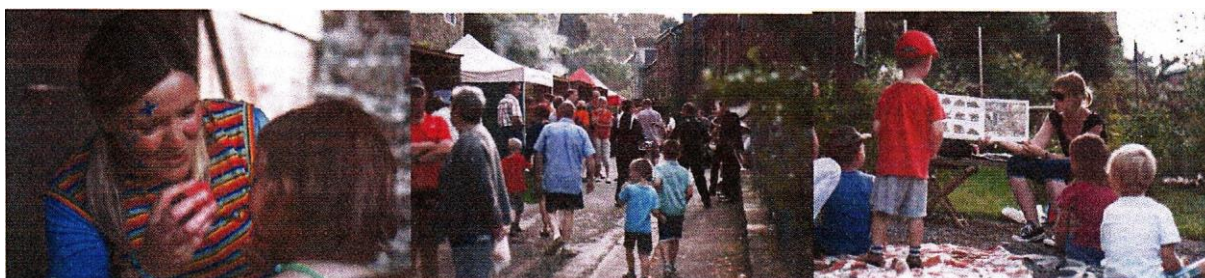
- **7ÈME ÉDITION DES « MARTCHÏ D'EMON NOS ÔTES »**

Nos marchés du terroir sont devenus LE rendez-vous incontournable de l'été dans notre région !

Cette 7ème édition n'a pas échappé à la pluie ni même à une tornade ... sans oublier l'organisation de la Coupe du Monde de Football !

La première date de nos marchés se déroulant en même temps que des V. de finale de la Coupe du Monde, il a fallu faire preuve d'originalité ... un concours ayant pour lots des bons d'achat sur nos marchés ciblait uniquement les femmes. Opération réussie nous ayant permis par la même occasion de recueillir des informations sur les visiteurs arpentant les allées de nos marchés. Il découle de cette enquête que notre promotion est efficace puisque 61 % des visiteurs étaient de notre commune pour 39 % venant de l'extérieur.

La collaboration avec la Bibliothèque Communale dans le cadre de l'action « Lire dans les Parcs » a à nouveau été proposée au jeune public.



• **DIVERS**

- Sortie de presse d'un guide Télétourisme sur « Grande Forêt de Saint-Hubert ». Reportage diffusé sur la RTBF à ce sujet, en collaboration avec le Massif forestier de Saint-Hubert et la Maison du Tourisme de Marche - Nassogne.
- Sortie de presse de « RoMaNa for Kid's », brochure pour les enfants. Deux activités sont proposées sur notre commune : la découverte ludique de l'Arboretum de Forrières ainsi qu'un jeu de piste « Sur la Piste de Monon » dans le centre de Nassogne, initiés par la Maison du Tourisme Marche - Nassogne.
- Accueil de l'UVCW en octobre pour une formation sur la thématique de la forêt. Excellents échos ;
- diffusion de dates des chasses occasionnant la fermeture des promenades pédestres ;
- suivi de l'état de nos circuits pédestres et VIT en collaboration avec le service « Travaux » ;
- collaboration avec l'asbl « La Grande Forêt de Saint-Hubert », le Gal RoMaNa ;
- collaboration avec le groupe « Tourisme » émanant de la CLDR : parrainage des circuits balisés, maillage.

M.C.A.E.
« Les Bisounours »
45, rue au-delà de l'eau
6951 Bande
☎ : 084/38.00.30

Bande, janvier 2014.

Rapport d'activité : année 2013



M.C.A.E.
« Les Bisounours »
45, rue au-delà de l'eau
6951 Bande
☎ : 084/38.00.30



Janvier 2014

Madame, Monsieur,

Veillez trouver ci-joint le rapport d'activité de l'année 2013.
Durant cette année, 35 enfants ont été accueillis à la M.C.A.E., 77% d'entre eux sont domiciliés dans la commune de Nassogne.
Les réservations : 9 entrées dans le courant de l'année 2014 et 3 en janvier 2015.

En 2013, nous avons participé à des journées de formation sur :

- la communication avec les parents.
- l'accueil d'un enfant porteur de handicap.

Une collaboration existe avec le Centre culturel de Nassogne.
Le 11 mars 2013, dans le cadre du « Mois de la Petite Enfance », les Liseuses, deux comédiennes nous ont présenté « La bassine, sons d'histoires... ».
Un merveilleux spectacle : bruits, musiques, couleurs, magie.

La bibliothèque communale nous accorde toujours le prêt gratuit de livres pour nos bambins.
Au mois de juin prochain, les bibliothécaires animeront une activité lecture-tapis.
(tapis décorés qui racontent l'histoire).

Le vendredi 23 mai, nous organiserons la fête des parents.

Dans les pages qui suivent, vous pouvez prendre connaissance de la partie quantitative de ce rapport d'activité.

Si vous désirez des informations complémentaires sur ce rapport, je me tiens à votre disposition.
Je vous présente, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Mossay Claire

Assistante sociale

1. Fréquentation durant l'année 2013.

- 35 enfants de 0 à 3 ans ont fréquenté la M.C.A.E. de façon régulière.

Prénom	Date de naissance	Domicile
Hugo	23-12-10	Waha
Romane	23-11-10	Marcouray
Achille	10-11-10	Nassogne
Sylvain	15-02-11	Bande
Elise	16-06-11	Grune
Robin	25-05-11	Bande
Naël	29-07-11	Bande
Célia	21-08-11	Forrières
Zélie	20-09-11	Erneuville
Lylou	29-09-11	Bande
Mustafa	05-10-10	Nassogne
Léa	23-03-12	Ortho
Augustin	03-02-12	Charneux
Emile	16-02-12	Grimbiémont
Timéo	29-03-12	Bande
Manon	08-06-12	Chéoux
Léa	10-07-12	Nassogne
Théo	14-05-12	Forrières
Maxime	23-07-12	Harsin
Margot	30-08-12	Lesterny
Eliott	04-11-12	Bande
Mathéo	16-08-12	Harsin
Noah	18-10-12	Nassogne
Nona	13-07-10	Bande
Nils	20-11-12	Nassogne
Merlin	29-01-11	Nassogne
Laura *	20-02-12	Bande
Leia	18-01-13	Champlon
Gabrielle	31-01-13	Nassogne
François	31-01-13	Nassogne
Grégoire	26-03-13	Nassogne
Cyril	24-04-13	Forrières
Tristan	20-06-13	Bande
Tom	05-06-13	Erneuville
Noémie	29-06-13	Bande

- Cette petite fille est accueillie au Village d'enfants à Bande.
- 9 entrées prévues en 2014 et 3 janvier 2015.

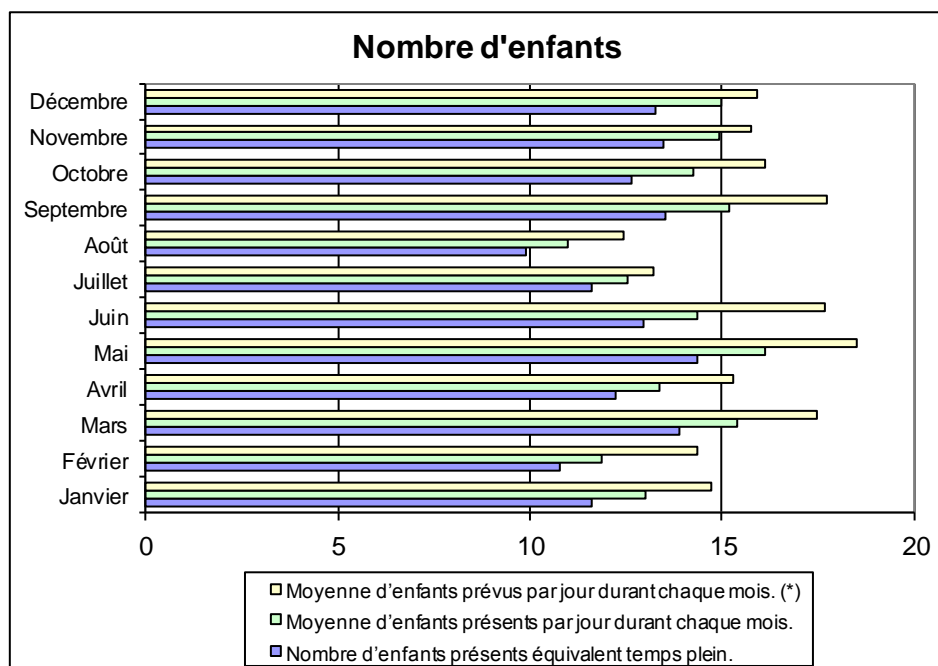


Prénom	Mois d'entrée	Domicile
Jean-Louis	Janvier 2014	Grune
Robin	Février 2014	Charneux
Emma	avril 2014	Bande
Elise	mai 2014	Nassogne
...naissance en mars	juin 2014	Charneux
...naissance en mars	août 2014	Nassogne
...naissance en avril	sept. 2014	Tenneville
...naissance en juin	nov. 2014	Bande
...naissance en juin	déc. 2014	Nassogne
...naissance en août	janv. 2015	Bande
...naissance en juillet	janv. 2015	Harsin
...naissance en août	janv. 2015	Lesterny

2. Nombre d'enfants présents en 2013.

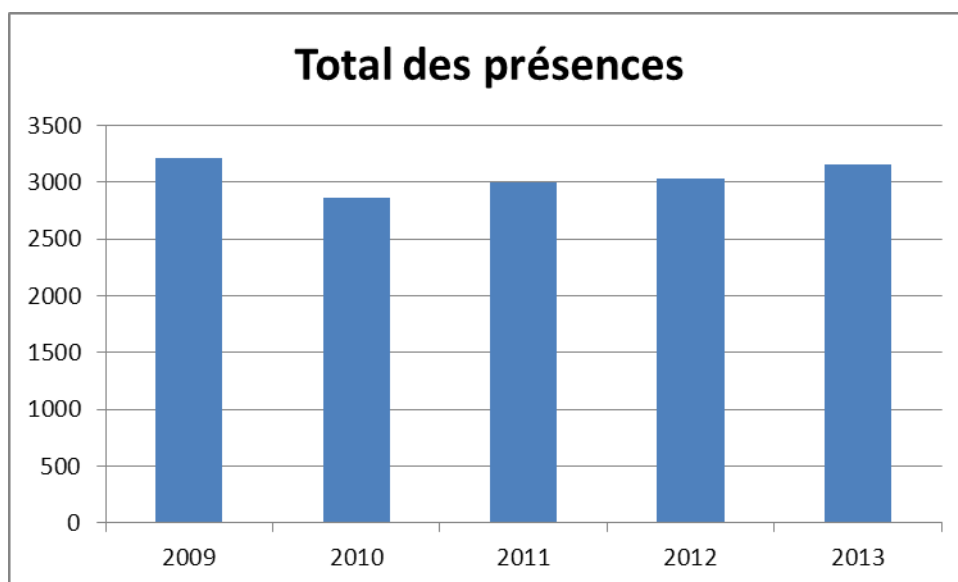
	2013		
	Nombre d'enfants présents équivalent temps plein.	Moyenne d'enfants <u>présents</u> par jour durant chaque mois. (*)	Moyenne d'enfants <u>prévus</u> par jour durant chaque mois. (*)
Janvier		13,00	14,73
Février	10,80	11,85	14,35
Mars	13,88	15,42	17,47
Avril	12,26	13,38	15,28
Mai	14,34	16,15	18,52
Juin	12,95	14,35	17,70
Juillet	11,63	12,53	13,20
Août	9,88	11,00	12,46
Septembre	13,52	15,20	17,75
Octobre	12,67	14,26	16,13
Novembre	13,50	14,94	15,78
Décembre	13,26	15,00	15,93

Année	2009	2010	2011	2012	2013
Jours complets de présence (plus de 5h)	2532	2212	2262	2297	2513
Jours incomplets de présence (moins de 5h)	680	656	739	735	650
TOTAL	3212	2868	3001	3032	3163



(*) La moyenne d'enfants présents est inférieure à la moyenne d'enfants prévus. Cette différence s'explique par les absences pour raison médicale (gastro-entérite, bronchiolite, ...), pour raison familiale (parent en congé de maladie ou autres).

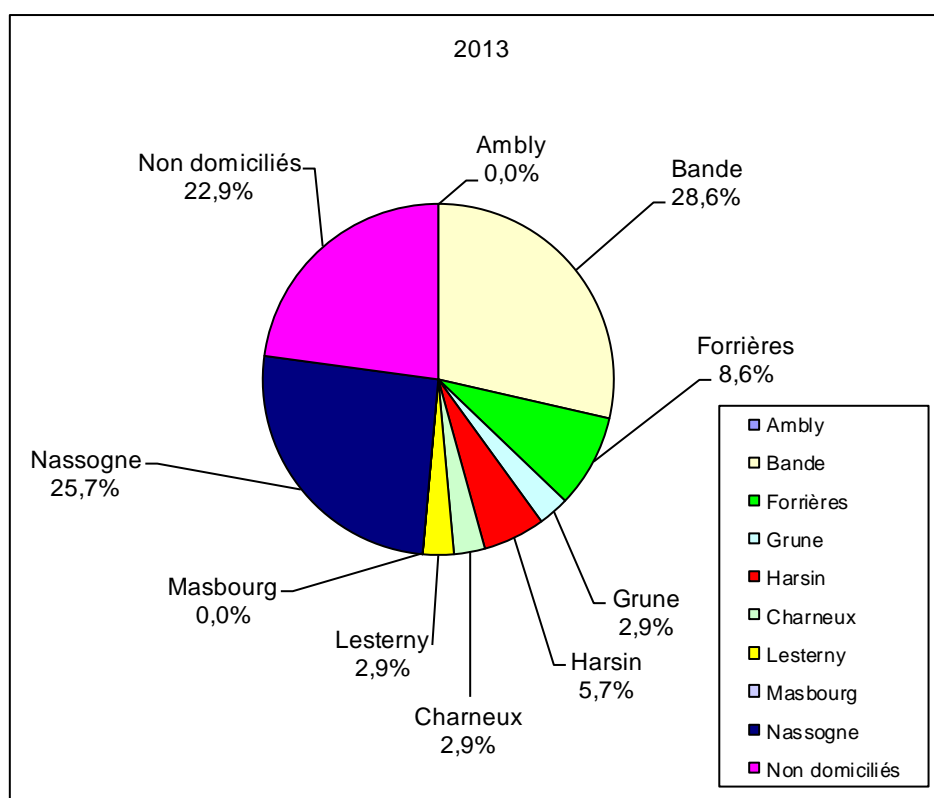
Tableau comparatif des journées de présence durant ces années :



3. Domicile des enfants

Durant l'année 2013, 35 enfants ont fréquenté la M.C.A.E.
27/35 enfants sont domiciliés dans la commune, soit 77 %.

	2013
Ambly	0
Bande	10
Forrières	3
Grune	1
Harsin	2
Charneux	1
Lesterny	1
Masbourg	0
Nassogne	9
Non domiciliés	8



NB : 8 enfants non domiciliés :
 2 enfants : parent travaille à la crèche ou au Village d'enfants.
 2 enfants : parent travaille dans entreprise située à Bande.
 4 enfants : parents domiciliés dans village voisin ou passage N4.



Présenté en séance publique du Conseil communal, le 29 décembre 2014, avant
que le Conseil délibère sur le projet de budget de l'exercice 2015.

PAR LE COLLEGE

Le Directeur général, ff

Le Bourgmestre

Yvette REUMONT

Marc QUIRYNEN